



**BULLETIN  
MUNICIPAL**  
DÉCEMBRE 2023

7

# SOMMAIRE

## MOT DU MAIRE

p. 2

## CCVUSP CONSEIL DÉPARTEMENTAL

p. 3

### 1. FINANCES

p. 4-5

### 2. TRAVAUX & PROJETS

p. 6-9

### 3. FOCUS SUR LA GESTION DE L'EAU

p. 10-13

### 4. VIE COMMUNALE

p. 14-21

### 5. LA PAROLE AUX ANCIENS

p. 22-25

### 6. LA VIE DE NOS ENFANTS

p. 26-27

### 7. NOUVEAUX ACTEURS

p. 29-30

### 8. NOS ASSOCIATIONS

p. 31-37

### 9. ÉTAT CIVIL

p. 38

### 10. MEMENTO

p. 39

Responsable d'édition : Jean-Michel Tron

Photos © : Gil Streichert, Céline Pradal, Bréole i Brius, Odile Ghe-  
lab, Michel Ceriez, Robin Charrieau, Amandine Achard  
Médiathèque EDF - Gaetan Bernard, Xavier Popy, DR

Conception & impression : Atelier Zen Arcade, Barcelonnette

## MOT DU MAIRE

Chers habitants d'Ubaye-Serre-Ponçon,

En cette année 2023, nous nous retrouvons unis par notre engagement à faire de notre commune un foyer où prospérité, modernisme et solidarité se conjuguent.

Les projets réalisés cette année sont le fruit de notre détermination collective. Des initiatives durables ont vu le jour, préservant la beauté naturelle qui fait la richesse de notre commune. Nos efforts conjoints ont donné naissance à des réalisations qui rayonnent bien au-delà de nos frontières.

Dans cette aventure collective, chaque habitant est un maillon essentiel. Vos idées, votre dévouement et votre passion sont les piliers de notre réussite commune. En travaillant main dans la main, nous façonnons une commune dont nous pouvons être fiers, où la diversité est célébrée et où chacun a sa place.

Je tiens à exprimer ma plus profonde gratitude envers nos associations, véritables moteurs de solidarité et d'innovation au sein de notre commune. Le dévouement sans faille des pompiers, leur courage et leur engagement à assurer notre sécurité au quotidien méritent toute notre admiration et reconnaissance. Je souhaite également remercier chaleureusement le personnel dévoué de la mairie dont l'engagement constant contribue grandement au dynamisme et à la qualité de vie de notre territoire.

En tant que Maire, ma fierté grandit chaque jour en voyant notre commune prospérer, évoluer et se distinguer par ses réalisations. Être le garant de notre patrimoine, de nos valeurs et de nos ambitions communes est pour moi un honneur et une responsabilité que j'assume avec enthousiasme.

Être élu de cette commune, c'est plus qu'une fonction, c'est une passion. Je suis fier de contribuer, aux côtés de chacun des membres du conseil municipal, à faire de notre territoire un lieu où il fait bon vivre, grandir et s'épanouir.

En cette fin d'année, réfléchissons ensemble aux succès qui ont marqué notre commune. Célébrons nos réalisations, apprenons de nos défis et regardons vers l'avenir avec optimisme et détermination.

Merci à vous, habitants d'Ubaye-Serre-Ponçon, pour votre engagement et votre passion. Ensemble, continuons à écrire l'histoire de notre belle commune avec fierté, détermination et vision pour un avenir meilleur.

Vive Ubaye-Serre-Ponçon !

Amicalement

*Jean-Michel Tron*



## CCVUSP

Chers citoyens de la Vallée de l'Ubaye, C'est avec un immense honneur et une profonde gratitude que je prends les rênes de notre Communauté de Communes en tant que présidente. Cette nouvelle gouvernance marque le début d'une ère de renouveau, de dynamisme et d'ambition pour notre magnifique vallée. Nous sommes à un tournant crucial où émerge une vision novatrice pour notre territoire. Une vision qui vise à réinventer notre modèle économique, à exploiter nos ressources avec intelligence et respect, tout en préservant l'essence même de notre belle montagne. L'annonce des Jeux Olympiques de 2030 dans les Alpes est une opportunité sans précédent pour la vallée de l'Ubaye. Nous nous positionnerons avec force et détermination pour jouer un rôle de premier plan dans cette organisation. Nous mettrons tout en œuvre pour que notre vallée soit non seulement présente, mais qu'elle brille dans cet événement mondial. Ce moment exige une cohésion, une unité sans faille de

notre communauté. Ensemble, nous tracerons un avenir où notre vallée de l'Ubaye rayonnera par sa diversité, son dynamisme économique, et sa préservation de la nature. C'est un engagement fort que je prends envers vous, chers concitoyens. Ensemble, nous écrirons une nouvelle page de notre histoire, une page empreinte d'ambition, d'innovation et de fierté pour notre vallée. Avec tout mon dévouement, Élisabeth Jacques Présidente de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon



## CONSEIL DÉPARTEMENTAL

### LES ÉLUS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL À UBAYE-SERRE-PONÇON

Le séminaire de rentrée du département des Alpes-de-Haute-Provence à La Bréole a été une journée dédiée au travail et à la découverte du territoire. Les élus ont investi leur temps dans des discussions constructives pour façonner l'avenir de leur département. La visite de l'usine

hydroélectrique de Serre-Ponçon a clôturé cette journée chargée, offrant aux participants une occasion précieuse de mieux appréhender les ressources énergétiques clés du département et de comprendre leur impact sur l'économie locale. La ressource en eau étant un enjeu majeur. Cette immersion dans leur territoire renforce leur attachement à la région et enrichit leur compréhension des enjeux pour mieux servir les intérêts de leurs concitoyens.



De gauche à droite : Camille GALTIER - Claude BONDIL - Stéphanie COLOMBERO - Pierre CATILLON - Marion MAGNAN - Jacques BRES - Marcel GOSSA - Sandra RAPONI - Éliane BARREILLE - Laurie SARDELLA - Michel DALMASSO - Élisabeth JACQUES - Jean-Michel TRON

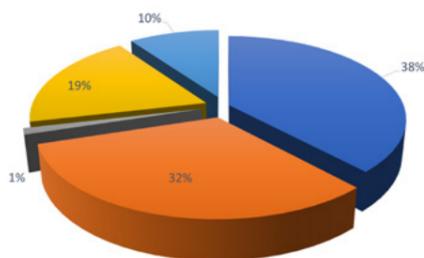
# 1 FINANCES

## LES DIFFÉRENTS BUDGETS D'UBAYE SERRE-PONÇON

La commune dispose de plusieurs budgets, chacun dédié à un objet bien défini.

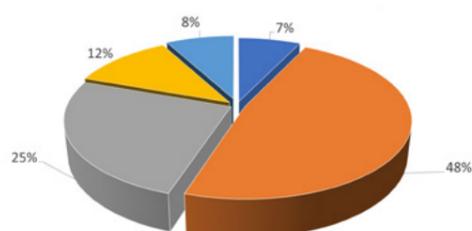
**Le budget de fonctionnement**, budget principal de la commune, recouvre l'ensemble des finances récurrentes de la commune nécessaires à son fonctionnement. C'est le budget le plus important. Il est présenté en deux parties complémentaires: les dépenses de fonctionnement et les recettes de fonctionnement. Les graphiques ci-dessous présentent les réalisations sur l'année 2022. Ils présentent néanmoins une représentation fidèle du fonctionnement de la commune. Pour plus de détails et de précisions sur un exercice annuel complet, vous pouvez vous référer aux délibérations du vote des budgets réalisés et primitifs votées annuellement par le conseil municipal et disponibles en ligne sur le site de la commune.

### Dépenses Fonctionnement (Budget total : 1 895 754 €)



- Charges de gestion générale (Achats matériaux, énergie, services extérieurs, impôts et taxes, etc.)
- Charges de personnel (salaires, cotisations, etc.)
- Impôts et taxes communales et intercommunales
- Autres charges financières de gestion et exceptionnelles (indemnités, participation services incendie, subventions, etc.)
- Opérations d'ordre budgétaire

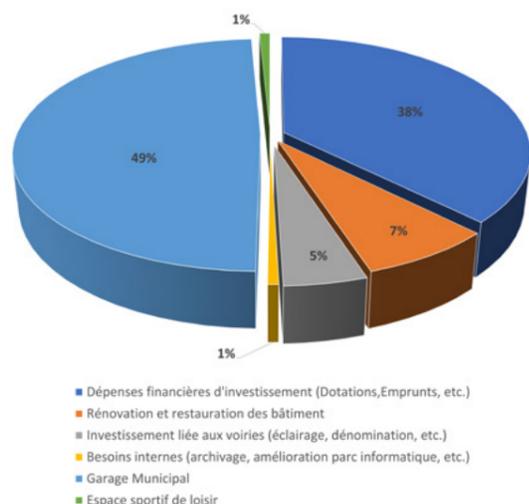
### Recettes Fonctionnement (Budget total : 2 786 755 €)



- Recettes de production : ventes diverses (produits forestiers...), prestations de services, concessions, etc.
- Reversement sur recettes (impôts, attributions de compensation, fonds spécifiques, etc.)
- Subventions d'exploitation (Etat, collectivités cadres, etc.)
- Autres produits de gestion courante (revenus locatifs, redevances, etc.)
- Produits exceptionnels (ventes immobilières principalement)

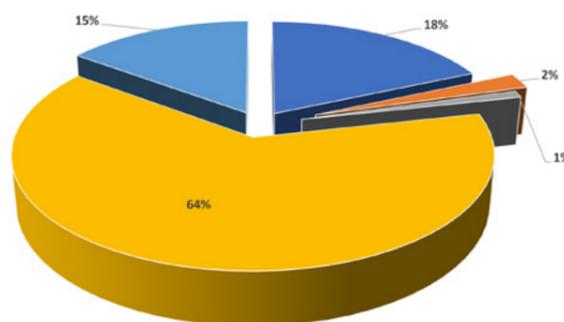
**Le budget d'investissement**, «second» budget de la commune, sert à financer les dépenses ayant vocation à modifier, enrichir ou améliorer le patrimoine de la collectivité. Il s'agit donc principalement de dépenses d'équipements, d'infrastructures ou de biens et matériels durables. Tout comme pour le budget de fonctionnement, les graphiques ci-dessous présentent les réalisations réelles sur l'année 2022. Le détail précis de l'exercice 2022 est présenté dans la délibération dédiée au vote de ce budget.

### Dépenses Investissement (Budget total : 958 172 €)



- Dépenses financières d'investissement (Dotations, Emprunts, etc.)
- Rénovation et restauration des bâtiment
- Investissement liée aux voiries (éclairage, dénomination, etc.)
- Besoins internes (archivage, amélioration parc informatique, etc.)
- Garage Municipal
- Espace sportif de loisir

### Recettes Investissement (Budget total : 1 229 102 €)



- Recettes financières (Apports, réserves, emprunts, etc.)
- Rénovation Mairie (Subventions)
- Véhicule technique (subventions)
- Garage Municipal (Subvention à venir)
- Espace sportif de loisir (subvention à venir)

### Le budget eau

Ce budget concerne l'ensemble des dépenses et des recettes concernant la distribution de l'eau potable à tous nos abonnés. Vous pouvez trouver des détails sur ce fonctionnement et cette compétence, conservée par la commune à la volonté du conseil municipal, dans l'article focus dédié à l'eau, plus loin dans ce bulletin.

Les chiffres ci-après présentent les réalisations réelles sur l'année 2022. Le détail précis de l'exercice 2022 est présenté dans la délibération dédiée au vote de ce budget.

|                                |                  |
|--------------------------------|------------------|
| <b>Dépenses fonctionnement</b> | <b>140 000 €</b> |
| <b>Recettes fonctionnement</b> | <b>286 866 €</b> |
| <b>Dépenses investissement</b> | <b>126 200 €</b> |
| <b>Recettes investissement</b> | <b>262 500 €</b> |

### Le budget aménagement touristique

Il concerne principalement les dépenses et recettes liées à l'exploitation touristique de la base nautique, mais aussi l'ensemble des investissements et recettes qui touchent au maintien et à l'amélioration des infrastructures ayant pour vocation d'accueillir du public touristique sur la commune.

Les chiffres ci-après présentent les réalisations réelles sur l'année 2022. Le détail précis de l'exercice 2022 est présenté dans la délibération dédiée au vote de ce budget.

|                                |                  |
|--------------------------------|------------------|
| <b>Dépenses fonctionnement</b> | <b>75 024 €</b>  |
| <b>Recettes fonctionnement</b> | <b>546 032 €</b> |
| <b>Dépenses investissement</b> | <b>486 735 €</b> |
| <b>Recettes investissement</b> | <b>255 024 €</b> |

Robin Charrieau



Lors de la réunion publique du 10 novembre dernier qui a eu lieu dans le nouvel atelier communal, Monsieur le Maire et plusieurs élus ont présenté les différents projets et réalisations visant à développer l'attractivité économique, touristique et sociale de la commune. Dans un

souci de transparence, vous retrouverez tous les budgets respectifs et par thème sur le site web de la commune : [www.ubaye-serre-ponçon.fr](http://www.ubaye-serre-ponçon.fr) sous la rubrique « Vie Communale - Actualités ».

# 2 TRAVAUX ET PROJETS

## LA PISCINE MUNICIPALE

L'été 2023 se hisse au quatrième rang des étés les plus chauds depuis 1900 ! Face à cette réalité implacable, la piscine municipale occupe toute sa place dans la qualité de vie des habitants et résidents de la commune en accueillant près de 3500 personnes durant les mois de juillet et d'août. Équipement complémentaire au lac de Serre-Ponçon, petits et grands y trouvent un environnement sécurisé et confortable, encadrés par Sophie et Véronique, les maîtres-nageurs présentes cet été. Outre la surveillance et l'entretien, elles proposent des leçons de natation et d'aquagym le matin. Cette année encore, la municipalité a porté un soin particulier à l'entretien du bassin afin de limiter au mieux la consommation en eau et produits de traitement. L'étanchéité des goulottes de débordement a été totalement revue et le système de régulation réparé à la suite des orages du printemps pour un montant total de 44.238 €. Côté confort, l'en-



semble des transats a été renouvelé pour 1 600 € afin de permettre aux utilisateurs de profiter du soleil si généreux cette année. Au-delà de son attrait touristique, la piscine municipale est un équipement important dans l'apprentissage des scolaires de la commune et des écoles voisines puisqu'elle accueille au mois de juin, les classes du Lautaret, de la Bréole, d'Espinasses, de Théus et de Rochebrune ainsi que les enfants du centre aéré. Le village club vacances Rechastel, dans le cadre de la montée en gamme de ses prestations, conventionne chaque année avec la municipalité pour proposer à sa clientèle un accès à la piscine. Au chapitre des améliorations prévues pour l'été 2024, le système de chauffage sera remplacé et des travaux de rénovation des vestiaires sont à l'étude.

*Laurent Garcier*

## TRAVAUX À LA GARDE

Après l'acquisition par la commune d'une petite parcelle dans le centre du hameau de La Garde à l'endroit où l'étroite route communale slalome entre les maisons, la commune a engagé de manière cohérente des travaux d'élargissement de la route afin de faciliter le passage de la déneigeuse et des engins agricoles. Une deuxième phase prévoit un goudronnage qui sera réalisé courant 2024. Une réflexion sur l'aménagement du reste de la parcelle s'impose afin de donner à ce charmant petit hameau l'infrastructure qu'il mérite.

*Michel Ceriez*



## ESPACE LOISIRS DE LA GRAVE

Ça y est, nous y sommes ! Ce projet envisagé il y a de nombreuses années sous l'ancien mandat de la commune de Saint-Vincent-les-Forts a enfin vu le jour l'été dernier. Les travaux se sont déroulés de début mai à la mi-juillet. Depuis, cet espace est ouvert au public pour l'utilisation du skatepark et de deux terrains de pétanque. Néanmoins, à ce jour, tout n'est pas terminé. La zone doit également accueillir un espace de street workout (appareils pour exercices physiques), un petit parcours de vélo dédié aux enfants, du mobilier et un sanitaire. Ces travaux devraient se dérouler à la fin de l'hiver. L'utilisation de cette structure est cadrée par un règlement intérieur (arrêté municipal) qui a pour but de gérer les différentes pratiques et surtout de réduire, dans la mesure du possible, les nuisances pour le voisinage proche (horaires d'ouverture, interdiction de la musique,...). Pour rappel, ce lieu a pour vocation d'être un lieu de pratique multi-activités mais surtout un espace de rencontre transgénérationnel pour les habitants de la commune.

*Stéphane Clerjon*



## MATÉRIELS ET SERVICES TECHNIQUES

L'équipe des services techniques de la commune, forte de 7 agents, intervient dans un grand nombre de missions : entretien des bâtiments communaux, élagage, déneigement et sablage l'hiver, entretien de la voirie, des espaces verts et du réseau d'eau le reste de l'année. La multiplicité de ces tâches nécessite un matériel important et varié. Par souci de polyvalence, les agents ont fait le choix de 2 tracteurs agricoles en complément du camion et du tractopelle. Ces engins, tous équipés de chaînes et de leur lame l'hiver, forment un ensemble efficace pour les travaux de viabilité hivernale compte tenu des particularités géographiques du territoire. Cette année, afin d'optimiser le rendement des tournées, une saleuse supplémentaire a été acquise pour équiper le tracteur de Philippe qui intervient entre autres, sur le secteur de l'Auchette, le Lautaret, Costebelle et Bologne. Celle-ci permet de sécuriser les voies en un seul passage les jours de grosses chutes. Le même équipement permet à Fabrice de dégager le secteur du col Saint-Jean, de Saint-Vincent-les-forts, des Berlies, des Gieris et des Chabrandes. Sébastien, au volant du MAN, procède au déneigement du secteur de la Garde, de Charamel, de l'Égaye et de la Rouvière. Le village de la Bréole est entretenu par le tractopelle conduit par Roland. Au printemps, quand la neige et la glace ont définitivement quitté nos routes, il est nécessaire de balayer les voies afin de prévenir les accidents. Pour cela, la municipalité s'est dotée d'une balayeuse adaptée aux tracteurs du parc, permettant de nettoyer les rues et de ramasser



gravillons et poussières. Celle-ci est rapidement mobilisable lors des épisodes d'orages que nous réserve parfois dame nature, lorsqu'il s'agit de dégager l'eau et la boue obstruant les routes. Une épaveuse vient également compléter l'équipement de ces tracteurs et permet l'entretien des abords de la voirie. La gestion et l'entretien de l'ensemble du réseau d'eau potable de la commune, mobilisent nos agents et ce, une grande partie du printemps et de l'automne. En effet, les travaux de remplacement des conduites et d'extension du réseau ne peuvent se dérouler qu'en dehors des périodes de forte affluence. Par soucis d'efficacité et d'économie, la commune a investi dans l'achat d'une pelle 8 tonnes qui permet la réalisation en régie de nombreux travaux. Une remorque adaptée à son chargement est également venue compléter le parc de gros matériel de nos techniques.

*Laurent Garcier*



## INAUGURATION DU RÉSEAU CYCLABLE INTER-HAMEAUX

Le réseau de voies douces que nous vous avons présenté en détail dans notre dernière édition a été inauguré sous un soleil radieux le 13 mai dernier. Pour l'occasion, la population a pu réserver gratuitement un VTTAE dans le but de découvrir le maillage de pistes cyclables permettant de se rendre dans l'ensemble des hameaux à vélo. Dire qu'il y avait du monde serait un euphémisme car on parlerait bien plus volontiers d'un réel engouement. C'est donc dans la bonne humeur que la cinquantaine d'adeptes du deux-roues, néophytes et chevronnés, s'est élancé à l'assaut des pistes, bien encadrés par Laurent et Sébastien Piolle et ses moniteurs cyclistes. Si le jalonnement était encore perfectible lors de l'inauguration du réseau suite à d'importants délais de fabrication, celui-ci est aujourd'hui entièrement réalisé afin que tout un chacun puisse arriver à bon port sans se perdre en cours de route. Plusieurs bornes en bois du plus bel effet présentant le

plan du réseau ont été installées à la Bréole, au Lautaret et à Saint-Vincent, complétant ainsi l'ensemble des aménagements. La matinée s'est achevée au Lautaret où a eu lieu l'inauguration du tunnel sous la D 900, suivi d'un apéritif. Aujourd'hui, huit mois après l'inauguration, le bilan est plus que positif. Certes, certains itinéraires sont moins populaires, d'autres, par contre, dépassent largement les attentes enregistrant en moyenne non moins de 200 passages journaliers, piétons et cyclistes confondus ! Bravo à tous !

En 2024, la commune continue sur sa lancée et proposera à nouveau 34 VTT à Assistance Électrique à la location et ce, grâce à l'aide du Programme AVELO 2 et du Plan Avenir Montagnes Mobilités. Les tarifs demeurent inchangés, à savoir 85 € pour un mois, 125 € pour deux mois, 165 € pour trois mois. Intéressé ? Filez au plus vite à l'Agence Postale du Lautaret et de La Bréole où Marie-Line Musto vous expliquera la démarche à suivre !

*Michel Ceriez*



## LE BELVÈDÈRE DE SARDANNE

Soucieux de rendre notre commune plus attrayante pour les randonneurs d'ici et d'ailleurs, la commission Activités de Pleine Nature (APN) a créé avec l'aval du service compétent de la Communauté de Communes une nouvelle boucle de randonnée pédestre depuis la Mairie de La Bréole et ce, afin de compléter l'offre actuelle composée des boucles de Clôt la Cîme, de Costebelle et de l'Escoubaye. Ce nouvel itinéraire dont une partie requiert une bonne condition physique compte tenu du dénivelé, a pour but de faire découvrir au visiteur un sentier en balcon sur le lac de Serre-Ponçon offrant des vues aussi surprenantes qu'imprévisibles sur les montagnes cernant les eaux turquoises du lac. Empruntant le sentier de l'Escoubaye jusqu'au pont en pierres qui enjambe la Gayesse, l'itinéraire bifurque ensuite vers la route des Boys d'où l'on s'engage sur l'ancien sentier du Tour du Lac jadis aménagé par le Smadesep mais à l'abandon depuis de nombreuses années. Remis en état pour l'occasion, il comporte néanmoins un ou deux passages délicats le rendant moins accessible aux enfants en bas âge et aux personnes sujettes au vertige. De point de vue en point de vue, l'on accède ensuite à l'ancien Belvédère de la Bréole, rebaptisé Belvédère de Sardanne, où un moment de contemplation s'impose tellement l'endroit est splendide.

Le joli banc orienté vers le lac fera, lui, le plus grand bonheur des amoureux... Un sentier nouvellement créé sur les terres de Monsieur Nicolas Bosse à qui nous renouvelons nos remerciements, permet ensuite de rallier le point de départ de la balade qui prend environ deux heures. Si toutefois vous souhaitez vous rendre uniquement au Belvédère, sachez qu'un accès direct et facile sera balisé depuis la D900 environ 200 m après la sortie du village en direction de Saint-Vincent. Attention ! La boucle du Belvédère de Sardanne qui sera inscrite au DPIP (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée) et affichée sur tous les supports ne sera opérationnelle qu'au printemps prochain. Il vous faudra donc faire preuve d'un peu de patience !

*Michel Ceriez*

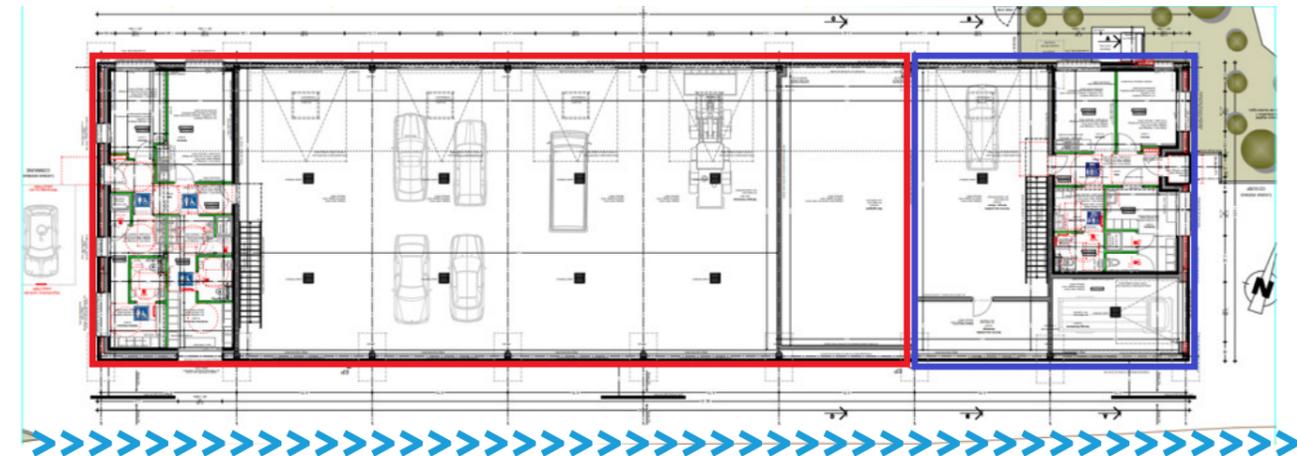


## ATELIER COMMUNAL

Comme vous avez pu le lire dans les précédentes éditions du bulletin municipal, la commune a lancé à l'été 2022 la construction d'un nouveau garage communal dans un hangar photovoltaïque au Lautaret. Après plusieurs mois de travaux, les 800 m<sup>2</sup> du nouvel atelier ont enfin été livrés ! Ils accueillent les agents des services techniques qui seront rejoints en début d'année par les services assainissement et la déchetterie de la CCVUSP. Les 8 travées du bâtiment comprennent un espace de « vie » avec sanitaires, vestiaires, bureau et salle de repos, indispensables lorsque les conditions météorologiques imposent de longues heures d'astreinte. Un espace atelier avec établi et zone de travail et deux garages complètent l'ensemble. L'abri à sel occupe une travée séparant l'atelier dédié aux personnels de la Communauté de Communes. Cet équipement moderne et dimensionné aux différentes activités de ces pôles permettra une mutualisation efficace des moyens et

des personnels. Son emplacement dans la zone d'activités des Terrasses, au cœur du territoire, est particulièrement stratégique lors des très nombreuses interventions, notamment pour ce qui concerne la viabilité hivernale. L'ensemble du matériel et des engins est regroupé en un même lieu, facilitant leur mobilisation et leur entretien. Les abords de ce nouvel atelier ont également fait l'objet de toutes les attentions afin que les manœuvres de l'ensemble des personnes et des engins se fassent en toute sécurité. Le coût de l'aménagement complet de ces ateliers s'élève à 929 720 € subventionné par le Fonds Régional d'Aménagement du Territoire à hauteur de 70 368 € et par l'État à hauteur de 110 463 €. Les anciens garages, en face de la fromagerie, acquis en 1997, demeurent la propriété de la commune. Une étude a été lancée pour aménager ces locaux afin de permettre l'installation de nouveaux commerces ou artisans dans un futur proche.

*Laurent Garcier*



## BASE NAUTIQUE

Cette année 2023 est une année de démarrage de la requalification de la base nautique. Suite à la mise en place d'un nouveau délégataire au camping « LE FEIN » qui a fait de gros travaux de requalification du camping, au projet de reconstruction de la station d'épuration portée par la Communauté de Communes Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon et aux travaux d'agrandissement de la plage et de la nouvelle cale de mise à l'eau portés par le SMADESEP, la commune a lancé la première tranche de la requalification de la base nautique et notamment le réaménagement des parkings. Ce premier aménagement a permis de rendre plus fluide le stationnement de voitures, de créer une zone de parking de 3 bus avec zone de retournement et surtout un trottoir permettant aux usagers de circuler en sécurité avec les enfants sans être sur les voies de circulation. Le marquage au sol permet également de définir précisément les emplacements et les voies de circulation de manière à éviter le stationnement anarchique du passé.

Le dossier de permis de construire des commerces est en cours de finalisation avec les services de l'État (DDT et ABF notamment) et devrait être déposé d'ici la fin d'année.

*Frédéric Reynaud*



### L'AMÉNAGEMENT HYDROÉLECTRIQUE DURANCE VERDON : AU CŒUR DES USAGES DE L'EAU

L'une des plus puissantes chaînes hydroélectriques de France. EDF Hydro Méditerranée exploite 16 barrages et 23 centrales hydroélectriques situés sur les cours d'eau de la Durance, du Verdon, du Buëch et de la Bléone. Elle exploite également les 250 km du canal de la Durance qui s'étend du barrage de Serre-Ponçon jusqu'à l'étang de Berre. Basés sur 5 départements, 360 salariés ont la charge d'exploiter, de conduire et de maintenir ces aménagements.

Cette chaîne d'aménagements représente une puissance installée de 2067,5 MW. Elle permet de produire en moyenne 5,1 Twh par an, soit l'électricité nécessaire à 2,1 millions de personnes (population équivalente à celle de Paris intramuros). Ce qui représente 35 % de l'électricité produite en région Sud-PACA. Une énergie renouvelable et sans émission de gaz à effet de serre (CO2).

20 centrales de cet ensemble sont pilotées à distance par un Centre de conduite hydraulique basé à Lyon. Il garantit un fonctionnement synchronisé permettant d'obtenir jusqu'à 2 000 MW de puissance, soit l'équivalent de 2 réacteurs nucléaires, en moins de 12 minutes. Ce mode de conduite unique au monde permet de répondre de manière compétitive et réactive aux besoins d'électricité du réseau.

#### Pierre angulaire du partage de l'eau en Provence

Outre l'importante quantité d'énergie renouvelable, ces aménagements sont à la source de la gestion partagée de l'eau en Provence. Les retenues, principalement de Serre-Ponçon, d'un volume de 1,2 milliards de m<sup>3</sup> d'eau, de Castillon, 149 millions de m<sup>3</sup>, et de Sainte-Croix-du-Verdon, 761 millions de m<sup>3</sup>, permettent de capter, stocker et partager la ressource en eau.

Ainsi, chaque année, près de 1,8 milliards de m<sup>3</sup> d'eau sont prélevés pour :

- la fourniture en eau potable pour 3 millions d'habitants, dont les grandes agglomérations d'Aix-en-Provence, Marseille, Toulon
- l'irrigation de 80 000 hectares de terres agricoles,
- la fourniture en eau industrielle pour plus de 400 entreprises.

La présence de ces ouvrages permet aussi de limiter l'impact des crues et de développer l'économie touristique et des territoires.

### PRINCIPE DE GES- TION DE LA RETE- NUE HYDROÉLEC- TRIQUE DE SERRE-PONÇON

Le rôle des ouvrages hydroélectrique ce n'est pas de produire de l'énergie en continu mais de produire au moment où le réseau électrique en a besoin, sur demande. Notamment pendant les pics de consommations hivernaux. Notre stock d'eau et notre flexibilité nous permettent de répondre quasiment en temps réel aux besoins de production. La nature même de nos réservoirs est donc de varier de niveau.

La gestion d'une retenue saisonnière comme celle de Serre-Ponçon obéit à un cycle annuel qui doit prendre en compte l'hydraulicité (pluies, neige), les divers usages de l'eau et les besoins des milieux aquatiques. Cela dépend de la nature, ainsi les années se suivent mais ne se ressemblent pas... Cependant, toute l'année, EDF adopte une gestion prévisionnelle de ses réservoirs. Afin d'anticiper et d'optimiser les quantités d'eau disponibles dans les retenues, EDF a développé une surveillance permanente des phénomènes météorologiques et des débits dans les cours d'eau, avec un réseau de plus d'une soixantaine de points et stations de mesure (complémentaire à celui de Météo-France et des services hydrométriques de l'État). Complété par les chroniques de gestion du lac depuis sa création, ce dispositif permet une gestion en fonction de différents scénarios tout au long de l'année qui permettent d'élaborer des trajectoires prévisionnelles de niveau des lacs et, selon les résultats des simulations, d'adapter notre gestion.

Sur le principe, après une pleine exploitation énergétique en hiver, le niveau de la retenue de Serre-Ponçon est généralement bas au début du printemps. Le lac va alors pouvoir accueillir la fonte des neiges qui va réalimenter la retenue pour atteindre sa cote maximale en début d'été\*. Le niveau va redescendre ensuite avec les usages estivaux de l'eau, principalement pour l'irrigation agricole de la Provence. A l'automne, les apports en pluie complètent le stockage et permettent de préparer la retenue pour un nouvel hiver.

\*À Serre-Ponçon, afin de permettre la réalisation d'activités nautiques dans de bonnes conditions pendant la saison estivale, EDF et le SMADESEP ont convenu d'une cote de compatibilité touristique. L'objectif commun est d'être à une cote supérieure à 775 m NGF durant l'été.

*Par EDF Hydro Méditerranée, concessionnaire de l'aménagement hydroélectrique Durance-Verdon*



### L'EAU, MAIS D'OÙ VIENT-ELLE ?

Tous les jours nous utilisons cette denrée si précieuse, mais est-ce que nous savons d'où elle vient? Par où passe-t-elle avant d'arriver dans nos robinets ?

Ubaye-Serre-Ponçon compte environ 67 km de réseau et un circuit qui achemine l'eau des captages aux réservoirs puis jusqu'à nos maisons.

Il y a 6 captages dont 1 captage de secours, essentiellement présents sur Saint-Vincent-Les-Forts :

Les Fontainiers, Les Berlies, Mandosse, Les Barrets

Puis sur La Bréole :

La Garde, Fermeyer (captage de secours)

Ubaye-Serre-Ponçon compte 14 réservoirs et 1 répartiteur répartis sur l'intégralité de la commune :

La Silve, Le Prayet, Les Berlies, Les Gieris, Les Mathéris, Le Lautaret, Les Goirands, Champcelas, Le Collet, Fermeyer Charamel haut, Base nautique (x2), La Garde, répartiteur. Les résultats d'analyse faite sur l'eau du réservoir de Grachine ayant démontré que celle-ci était impropre à la consommation, la collectivité a décidé d'installer une borne de remplissage pour un usage agricole et l'arrosage des fleurs des villages l'été.

### Parlons un peu d'histoire...

Autrefois, le réseau que nous connaissons n'existait pas, il n'y avait d'ailleurs pas de réservoirs, l'eau provenait des différentes sources et coulait directement vers les villages.

À Saint-Vincent-les-Forts c'est à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle que l'armée modernisa la distribution de l'eau avec les sources de Saint-Vincent et de Mandosse en édifiant un réservoir au Prayet afin de subvenir aux besoins de la caserne (aujourd'hui colonie d'Aubagne) et du village.

Bien plus tard, dans les années 80 du siècle dernier, l'ancienne municipalité de Saint-Vincent-les-Forts fit le choix d'étendre le réseau d'eau afin d'en faire profiter la commune de La Bréole qui n'avait pas assez de ressources en eau pour subvenir à ses besoins, marquant ainsi le pilier fondateur de la collaboration entre les deux anciennes communes. Celles-ci ont ensuite créé la Communauté de Communes regroupant Saint-Vincent-les-Forts et la Bréole. Rares sont celles et ceux qui n'ont jamais entendu parler des discordes ainsi générées à l'époque. Toutefois, La Bréole possédait sur son sol l'usine hydroélectrique de Serre-Ponçon lui permettant de percevoir une taxe professionnelle. Le fait de créer une Communauté de Communes avec Saint-Vincent-les-Forts rendait cette ressource fiscale beaucoup plus attrayante. En résumé, Saint-Vincent a partagé sa ressource naturelle et La Bréole a partagé sa ressource fiscale.



Barrage de Serre-Ponçon



Ce mariage de raison a permis de moderniser et de perfectionner considérablement le réseau et les ouvrages.

Certes, l'eau est partagée mais il y en a beaucoup moins qui se perd et la réfection des conduites d'eau tranche par tranche a permis un pourcentage de fuite quasi nul.

Aujourd'hui, et depuis la fusion en 2017, on parle du réseau d'Ubaye-Serre-Ponçon.

L'intégralité de ce réseau et des différents ouvrages qui le compose est gérée en régie par la commune en collaboration avec la Communauté de Communes de la Vallée de l'Ubaye pour l'assainissement. Environ 2 à 4 fois par an est organisé un conseil d'exploitation de l'eau en mairie afin d'établir les différents travaux et besoins sur la commune. Une occasion pour nous de remercier tout particulièrement Gérard Gallice, Sébastien Chauvet et Aurore Hinault pour leur travail quotidien.

Le captage des Fontainiers :

Il est le plus important de la commune avec un rendement de 664m3/jour ou 27,7 m3/heure.

Il alimente 5 réservoirs dont les deux de la base nautique.



Le captage des Fontainiers

Quelques chiffres :

Aujourd'hui la commune compte 785 habitants, 16 exploitations agricoles, 1 activité artisanale (Fromagerie) et 5 établissements touristiques (campings et centre de loisirs) à quoi s'ajoute une population estivale d'environ 2200 personnes. Ensemble, cela génère une consommation annuelle de 85.483 m3 / an ou 234,2 m3 / jour.

À signaler également que notre commune est une des rares à pratiquer des prix au m3 très bas (cf. schéma des comparatif avec les autres communes ci dessous).

Ces dernières années, la collectivité a également investi considérablement dans des outils technologiques dont, entre autres, la télésurveillance des sites de captage et des outils de mesure en temps réel afin de connaître les arrivées et les départs des quantités d'eau dans les réservoirs.

À présent, lorsque vous aurez un verre d'eau à la main, vous saurez d'où il provient, comment, et grâce à qui.

Romain Aubert



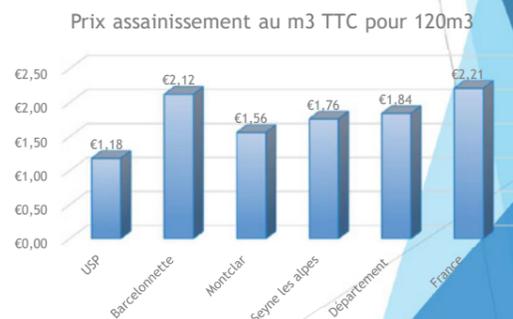
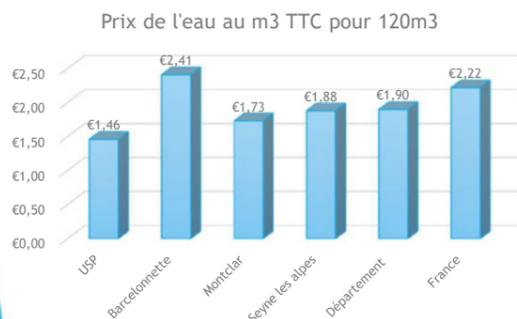
*"L'eau c'est précieux, l'économiser c'est mieux"*



## Service EAU

- ▶ 6 captages d'eau potable - 12 réservoirs - 60 Km de réseau communal
- ▶ 690 abonnés
- ▶ Prix de l'eau à Ubaye-Serre-Ponçon: 1.46€/m3 pour 120m3(hors assainissement)

Prix de l'assainissement à Ubaye-Serre-Ponçon: 1.18€/m3 pour 120m3



Année 2022

Données SISPEA 2022



## EAU SECOURS !

En tant qu'administré de la commune, que vous habitiez aux Masses ou à Saint-Vincent-les-Forts, vous l'avez sûrement croisé un jour ou l'autre, sur la D 900 ou vu garé à l'entrée d'un chemin, non loin d'un réservoir ou à proximité d'une nouvelle canalisation... Il s'agit bien sûr du célèbre pick-up blanc à la citerne jaune. À son bord, Gérard Gallice, alias Monsieur Ô, dit le Dass, en charge de l'assainissement du réseau eau de la commune. Entré au service de la commune de La Bréole en 1993, Gérard a d'abord prêté main forte à Roger Charbonnier, dit le « Zé » qui, à l'époque, s'occupait principalement de la collecte des poubelles. Rejoints ensuite par Roland Bonafoux et Serge Rougon, ils constituaient l'équipe technique de La Bréole capable d'assurer les tâches les plus diverses.

Ayant connu le District de la Rive gauche de Serre-Ponçon et la fin du Syndicat Intercommunal à vocation multiple (SIVOM) remplacé en 1993 par la Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye » (CVVU), à son tour remplacée par la Communauté de Communes « Ubaye Serre-Ponçon » (CCUSP), Gérard Gallice est aujourd'hui employé par la Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon » (CCVUSP) créée en 2017 et issue de la fusion des deux ComComs précitées. Cela peut paraître bizarre, mais l'assainissement étant une compétence communautaire, Gérard travaille donc sous la bannière de la ComCom tout en étant détaché pour 100 % à notre commune. Inutile de vous expliquer qu'il connaît le réseau comme nul autre pareil : c'est lui qui a supervisé la remise à

neuf des réseaux de Saint-Vincent en 2012 et de La Bréole en 2016. C'est encore lui qui a eu l'idée du réservoir de Charamel qui a permis de résoudre nombre de problèmes sur le secteur de l'Egaye, Fermeyer, la Rouvière et ailleurs.

Au quotidien, Gérard débouche les égouts, nettoie les réservoirs dont le nombre est passé de 18 à 12, répare les fuites petites et grandes dues souvent aux connexions en laiton qui fendent. D'astreinte la plupart du temps, Gérard reçoit sur son smartphone toutes les alarmes émanant des sondes SOFREL montées dans les réservoirs : baisse de pression, baisse soudaine de niveau, intrusions dans les réservoirs, panne électrique dans les stations de pompage,...

Dès la moindre alarme, Gérard part au combat et résout le problème au plus vite. Pour que toute la charge de travail ne repose pas que sur ses épaules, Gérard est secondé par Georges Dorel et Sébastien Chauvet, employés communaux détachés à 25 % à la ComCom pour lui prêter main forte. Toutefois, Sébastien, conducteur hors pair des différents engins de chantier de la commune, ayant été choisi pour remplacer Roland Aubert en tant que chef de l'équipe technique de la commune, c'est Fabrice Guigay qui le remplacera aux côtés de Gérard, également pour 25 % de son temps. Vous aurez compris que nous devons une fière chandelle à Gérard dont la disponibilité n'a d'égale que sa discrétion. La prochaine fois que vous croiserez le pick-up blanc vous saurez désormais qui veille sur le réseau pour que vous ayez à tout moment une eau de qualité qui sort du robinet !

Michel Ceriez



De gauche à droite : Gérard Gallice, dit le Dass, et Sébastien Chauvet, futur Boss du service technique devant le réservoir de Charamel

# 4 VIE COMMUNALE

## BON VENT CHEF !

Après 33 ans de bons et loyaux services au sein de la collectivité, Roland Aubert, responsable des services techniques de la commune tire sa révérence. Rentré en tant qu'agent pour la commune de La Bréole en 1990, il fut ensuite agent au sein de la Communauté de Communes composée en ce temps-là uniquement de la Bréole et de Saint-Vincent-les-Forts. C'est en 2010 qu'il succède en tant que chef à un autre Roland qui a marqué les services techniques de la commune par son investissement et sa détermination, à savoir Roland Bonnafoux que Roland Aubert se remémore volontiers ! En 2017 il redevient agent communal lors de la fusion des deux communes historiques ayant donné naissance à Ubaye-Serre-Ponçon. Rares sont celles et ceux qui n'ont pas eu affaire aux services et à la gentillesse de Roland, notamment les utilisateurs de la piscine municipale dont il a la charge de l'entretien depuis de nombreuses années ainsi que les habitants de La Bréole qui pouvaient compter sur lui pour le déneigement du village. Son successeur, Sébastien Chauvet, a déjà pris les rênes de l'équipe technique à qui nous renouvelons toute notre confiance et notre grande estime. Nous souhaitons bonne chance et une très bonne retraite à Roland et le remercions infiniment pour toutes ces années au service de notre commune.

Romain Aubert

## EMBAUCHE DE THOMAS LEMAIRE

Thomas Lemaire a intégré le personnel communal en tant qu'adjoint technique depuis le 2 Janvier 2023. Originaire de Blois, il est installé à la Bréole depuis 2002 avec son épouse et ses trois enfants. Il est connu de tous puisqu'il occupe également les fonctions de chef du Centre d'Incendie et de Secours d'Ubaye-Serre-Ponçon. Son engagement est un signe fort du Conseil Municipal pour le maintien des effectifs du centre de secours. Ainsi, une de ses principales fonctions consiste à mettre en place une dynamique de recrutement auprès des futurs sapeurs-pompiers volontaires afin de garantir les capacités opérationnelles du centre. Il est, par son expertise, le référent communal pour toutes les questions de défense extérieure contre l'incendie. Depuis son arrivée, il est notamment en charge du contrôle et de l'entretien des 76 poteaux incendie du territoire (pe-sage, peinture, numérotation,...) et de la programmation de leur déploiement en lien direct avec les services « urbanisme » et « eau » de la mairie. Il intervient également pour toutes les questions de sécurité dans l'élaboration des différents projets communaux (mobilité douce, requalification de la base nautique, voie verte,...).

Laurent garcier

## MAISON FRANCE SERVICES

La Maison France services est un service intercommunal qui vous accompagne dans vos démarches administratives et dans vos usages numériques. Partenaire de nombreux services publics, les domaines d'intervention sont très larges : qu'il s'agisse par exemple d'une demande de carte grise, d'apprendre à utiliser votre espace personnel des impôts, d'utiliser un chèque énergie ou encore de déposer une demande de retraite. Basée à Barcelonnette, la communauté de communes a développé un service d'itinérance. Ainsi, vous pouvez bénéficier d'un rendez-vous ou d'un atelier numérique directement dans les locaux de la mairie. *N'hésitez pas à vous renseigner auprès des secrétaires de mairie ou de la Maison France services. Maison France services – Hôtel de ville 2e étage – Place Valle de Bravo 04400 Barcelonnette. 04 92 80 71 30 / franceservices@ccvusp.fr*

**Horaires : lundi, mardi et jeudi : 8h30-12h30**

**Mercredi et vendredi : 8h30-14h**

**Mardi et jeudi : 13h30-17h30**

**Permanence : le quatrième mardi du mois de 9h15 à 11h45 à Ubaye-Serre-Ponçon, sur rendez-vous.**



## GESTION DES DÉCHETS AGRICOLES

Depuis mars 2023, la commune a mis à disposition un abri sur l'ancienne décharge, route de champ les bornes, qui sert de point d'apport volontaire pour les déchets d'emballage agricole. Une fois par mois, chaque agriculteur d'Ubaye-Serre-Ponçon peut y déposer ses ficelles, filets et films d'enrubannage préalablement triés et ensachés. En 2023, cela nous a permis de collecter environ 150 sacs de 250 litres.

L'opération est renouvelée à partir du 1er mercredi de janvier 2024 de 11h à 12h.

Pour tout renseignement, contactez la mairie ou Pierre-Michel Estrayer

Pierre-Michel Estrayer



## FESTIVITÉS 2023

L'année 2023 a encore une fois été riche en événements culturels et festifs ! Plus d'une dizaines d'événements ont eu lieu sur la commune cette année, sur l'ensemble des hameaux :

- Fête du pain au Lautaret à la fin mai (un article y est consacré plus loin dans la partie Association) ;
- Feu d'artifice et concert du 14 juillet à la base nautique ;
- Concerts flottants en partenariat avec l'Association Kaya, les 19 juillet et 09 août à la base nautique ;
- Festival Bréolibrius au village de Saint-Vincent les 27 et 28 juillet ;
- Fête de La Bréole avec concerts et feu d'artifice les 14 et 15 août ;
- Concert sur la place de La Bréole à la Cabane le 5 août ;

- Cinéma du Lac sur la plage de la base nautique, les 17 juillet et le 20 août ;
- Concert sur la place Aimé Michel de Saint-Vincent le 21 août.

On se retrouve en 2024 pour de nouveaux événements !

Robin Charrieau



Concert flottant sur le lac



Fête des voisins 9<sup>me</sup> Édition



Commémoration du 11 Novembre à Saint-Vincent-Les-Forts

## LE C.C.A.S INTERCOMMUNAL : UBAYE-SERRE-PONÇON, LE LAUZET-UBAYE, MÉOLANS-REVEL

Différentes activités d'animation variée furent proposées tout au long de l'année 2023.

En février, Lucien Tron nous a projeté un diaporama retraçant « l'Ubaye au siècle dernier ». En mars, le groupe Mantendren est venu nous divertir avec ses nouveaux sketches en patois Valéian. Une franche rigolade pour tous! Le Baletti a clôturé l'après-midi. Des ateliers pilates ont également été au menu ce mois-ci, afin de conserver mobilité, équilibre, et souplesse grâce à un travail fait sur la respiration profonde. En avril, Alain Paladini nous a présenté une projection sur l'Islande avec de magnifiques photos. En mai, une sortie à la journée à Savines-le-Lac a été organisée. Une trentaine de personnes y ont participé. Après une petite croisière commentée sur le lac à bord du bateau « la Carline », un bon repas attendait les Aînés au relais Fleuri. La journée s'est achevée par la visite guidée de l'Eglise Saint-Florent. Cette visite a ravi l'ensemble du groupe! Cet édifice est remarquable tant par son architecture atypique que par son agencement intérieur. Un atelier sur une journée « initiation à la généalogie » fut mis en place à la mairie de La Bréole. Rolland Odore, généalogiste passionné et passionnant a pu prodiguer de précieux conseils sur les différentes techniques permettant l'élaboration de son arbre généalogique. Un autre rendez-vous sera programmé en 2024 à la demande du groupe. Le repas champêtre sous le chapiteau a réuni une soixantaine de personnes au mois de juin. Ce repas est toujours apprécié et permet, le temps d'une journée, de se retrouver. En juillet, 3 journées intergénérationnelles furent organisées en

partenariat avec le centre de loisirs d'Ubaye-Serre-Ponçon. Merci à Christelle Tréieux d'avoir pris cette initiative! Petits et grands ont vraiment eu du plaisir à se retrouver et échanger notamment sur la journée à Pontis avec la visite de « l'école d'autrefois ». Cet essai, nous l'espérons, sera également reconduit en 2024. En septembre, 5 séances de formation sur les gestes de premiers secours avec la Croix Rouge se sont déroulées au Lauzet-Ubaye. En octobre, le temps fort fut la « chèvre salée » dans le Valgaudemar où 35 personnes étaient du voyage. Après le repas à la ferme auberge des Clarines à Entrepierre, nous avons effectué une promenade digestive autour du lac de Saint-Julien-en-Champsaur. Magnifique! Enfin pour finir l'année, une initiation au Yoga doux de 4 séances était animée par Leatitia Girard à la Bréole. Tous ces ateliers de prévention santé seniors sont totalement gratuits pour les participants grâce au financement de notre partenaire l'ASEPT Paca.

Animations à venir :

Janvier : Galettes des rois, belote et bonne humeur, au Lauzet-Ubaye

**N'hésitez pas à me contacter pour vous aider dans vos démarches administratives, pour des transports à la demande, pour vos rendez-vous médicaux ou pour faire vos courses.**

**Céline 04 92 81 94 08**  
**ou [ccas.meolansrevel@orange.fr](mailto:ccas.meolansrevel@orange.fr)**



Initiation Yoga



Repas de la chèvre salée



## GOUPIL, LE PARTENAIRE DES AGRICULTEURS

Depuis quelques années, chacun de nous a pu observer ça et là, dans une prairie, un potager ou un pâturage de nos vallées, de petits monticules de terre, des trous et galeries dans le sol. Il s'agit du passage du campagnol terrestre, un petit rongeur herbivore. Il se nourrit chaque jour de l'équivalent de son poids en racines de plantes qu'il fait mourir. Pendant la belle saison, d'avril à octobre, il se reproduit de façon exponentielle. Les femelles font plusieurs portées de 5 à 8 petits et les premiers-nés peuvent procréer l'année de leur naissance, ce qui peut avoir très vite de graves conséquences sur les récoltes en cas de prolifération. Des départements comme le Doubs, le Cantal, le Jura ont été particulièrement touchés par ces invasions et les agriculteurs se sont trouvés complètement désarmés face au problème. Heureusement pour nous, il existe de nombreux prédateurs qui luttent contre ces ravageurs à condition de garder un certain équilibre entre les espèces. Les rapaces, chouettes, buses et faucons

sont de redoutables chasseurs mais ils rencontreraient des problèmes de nidification dans nos campagnes.

Le renard, qui ne fait qu'une portée au printemps, se régale de 3000 rongeurs par an et a un rôle important au niveau sanitaire en nous débarrassant de rats morts ou porteurs de maladies. Il est souvent victime de la route et de son classement préfectoral Espèce Susceptible d'Occasionner des Dégâts (ESOD), qui en fait un bouc émissaire depuis des décennies, contrairement au loup qui est une Espèce qui ne Saurait Occasionner de Dégâts. Malheureusement il peut rendre visite à nos poules et faire un carnage, mais on ne saurait assez vous conseiller d'utiliser du grillage ou une clôture électrique pour protéger vos volailles plutôt qu'un fusil.

D'après les derniers comptages, le renard aurait fait son grand retour sur notre territoire. On peut en constater les résultats sur nos prairies au niveau quantité, qualité et diversité fourragère. Pour autant, nous sommes loin d'être débarrassé du problème...

*Pierre-Michel Estrayer*



**VOTRE CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS D'UBAYE-SERRE-PONÇON ET SES SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES**



Le Centre d'Incendie et de Secours d'Ubaye-Serre-Ponçon compte 14 Sapeurs-pompiers volontaires. Les personnels sont répartis en trois équipes. Ils se relayent afin d'assurer une couverture optimale apportant une prompte réponse suite à une demande de secours sur notre commune, celle du Lauzet-Ubaye ainsi que sur l'ensemble du territoire du département et de la France en cas d'événements majeurs. Durant les périodes estivales et hivernales à très forte sollicitation, est mise en place une garde postée composée de 3 pompiers volontaires assurant les départs en journée.

Le centre a recruté deux nouveaux pompiers volontaires, habitant la commune, en la personne d'Éric DEL VECCHIO et d'Angel HAMENED.

Leur engagement citoyen va permettre de renforcer rapidement les capacités opérationnelles du centre une fois leur formation effectuée.

**L'activité opérationnelle 2023 du CIS :**

À la date du 28 octobre 2023 :

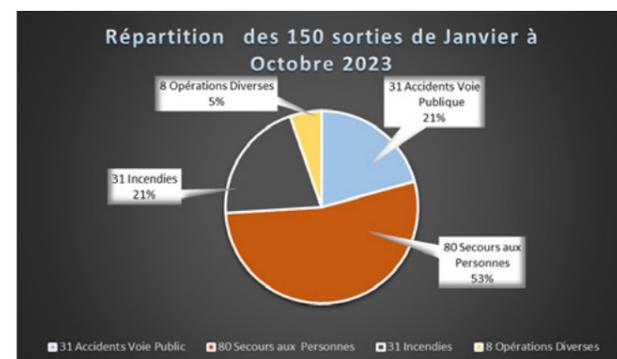
150 interventions ont été réalisées depuis le début d'année, ce qui représente 1138 heures d'intervention. Une baisse de 30% de la sollicitation opérationnelle a été enregistrée par rapport à l'année précédente; baisse qui concerne également l'ensemble du département. En revanche, la mobilisation des personnels s'est accentuée sur cette même

période avec une disponibilité en hausse : 31500 heures de disponibilité ont été ainsi offertes depuis le premier janvier par les sapeurs-pompiers volontaires du centre.

De nombreux feux de broussaille et de forêts ont nécessité notre engagement, que ce soit sur le département des Alpes-de-Haute-Provence, en renfort de nos collègues des Hautes-Alpes sur la commune de Crots durant l'été, ou encore sur les nombreux feux de broussailles concernant notre commune et celles avoisinantes. Cela démontre une fois de plus la vigilance que chacun doit avoir face à ce risque et ce, quelle que soit la période de l'année.

L'activité de surveillance du lac de Serre-Ponçon, partagée à tour de rôle avec les centres de secours mitoyens du lac (04 et 05), a nécessité l'engagement d'une embarcation, de son pilote ainsi que d'un sauveteur aquatique durant 14 journées cet été.

De nombreuses mises en sécurité, secours, recherches et sécurités du plan d'eau permettant de protéger les zones d'écopage des canadais ont été réalisées.



Tous les personnels s'attachent à maintenir et à perfectionner leurs compétences techniques tout au long de l'année. Ainsi, lors des prises de garde, sont réalisées des manœuvres dans différents domaines : feux urbains, feux de forêt, secours à personne, opérations diverses, opérations aquatiques.



Première réponse opérationnelle d'urgence sur notre territoire rural, cet engagement citoyen de sapeurs-pompiers volontaires est ouvert aux habitants de notre commune. Nos missions sont la protection des personnes, des biens et de l'environnement. Si les valeurs de « courage et dévouement », d'altruisme et le désir de vous mettre au service de notre communauté vous interpellent, vous pouvez venir participer à nos côtés aux missions qui nous sont confiées en candidatant à un engagement. (contact : cis-bol@sdis04.fr ou en venant directement nous rencontrer au centre).

Je vous remercie par avance de l'accueil que vous réserverez à vos pompiers venant vous présenter les calendriers 2024. Les fonds récoltés à cette occasion nous permettent de régler les cotisations complémentaires d'assurance couvrant les risques rencontrés en intervention, mais également les diverses manifestations de cohésion ainsi que les dons faits à l'œuvre des pupilles des sapeurs-pompiers. Je remercie également les élus de la commune pour leur soutien constant et leur volonté de maintenir de manière efficiente votre centre de secours aujourd'hui et dans l'avenir. Au service de la population, quelle que soit l'heure ou le jour, je tiens enfin à féliciter et encourager les membres du Centre de Secours pour leur engagement plein de sens.

*Lieutenant Thomas Lemaire*



Feu d'habitation



Nouvelles recrues CIS Ubaye-Serre-Ponçon de gauche à droite Angel HAMENED et Eric DEL VECCHIO



Manifestation et don en faveur de l'œuvre des pupilles sapeurs-pompiers



# 5 LA PAROLE AUX ANCIENS

## GUY ACHARD

Après notre rencontre en 2021 avec feu Robert Barneaud de La Garde et le sympathique entretien avec les Pangouniers Jeanne et Claude Michel l'année dernière, nous avons posé cette année nos valises à La Bréole le temps d'une matinée. Riche de ses dix hameaux, l'ancienne commune de La Bréole se targue aujourd'hui d'abriter la Mairie d'Ubaye-Serre-Ponçon dont le bâtiment fit jadis aussi office d'école. Qui aurait pu imaginer à la fin de la seconde guerre mondiale que ce petit village voué à la solitude éternelle et au dépérissement assuré de par son enclavement, serait aujourd'hui, grâce à la construction de la retenue de Serre-Ponçon, la porte d'entrée touristique de la sublime Vallée de l'Ubaye arpentée chaque année par des milliers de visiteurs venus des quatre coins de l'Europe. Autant le dire, personne ! C'est finalement au hameau de La Rouvière que le hasard nous a mené et plus précisément dans le creux du premier lacet que compte la route du Col des Fillys, là où habite Guy Achard depuis 83 ans. Né en 1940 dans la maison qu'il occupe toujours, cet ancien berger qui compte pas moins de 41 ans de pastoralisme à son actif s'est également engagé pour la commune en tant que pompier, conseiller municipal et adjoint au Maire pendant plusieurs mandats. Bref, vous aurez compris que ce qui devait être un brin de causerie au coin du feu s'est mué en entretien passionnant !

### Guy, vous qui êtes né au début de la seconde guerre mondiale, quel souvenir gardez-vous de votre enfance ?

À vrai dire, ce n'était pas tous les jours la franche rigolade. J'ai été scolarisé à l'école du village qui comptait à l'époque deux classes d'une quinzaine d'élèves qui allaient tous à l'école à pied et parfois dans la neige l'hiver. À l'école, le chauffage était au bois et les grands étaient désignés pour allumer le feu. Après l'école, j'ai rapidement rejoint la ferme de mes parents qui étaient éleveurs de juments poulinières. Comme j'étais fils unique et que mon père est tombé malade quand j'avais douze ans, j'ai passé mon adolescence à la ferme. La vie était dure, difficile même..., et les lapins et poules qu'on élevait servaient avant tout à nourrir la famille. Quant à l'élevage, il ne comptait pas plus de deux juments dont les poulains étaient dressés deux ans durant au travail au champ avant d'être vendus. Ce faisant, mes parents en tiraient quand même une certaine plus-value. Les chevaux travaillaient dur à l'époque à tel point que même les juments qui allaitaient partaient travailler au champ !

### Vous avez été berger pendant 41 ans... d'où vous est venue cette passion ?

La passion je l'avais quand je suis né ! La mécanisation arrivant, l'élevage des juments n'avait plus trop d'avenir et nous nous sommes orientés vers l'élevage ovin. Adolescent, j'accompagnais mes parents monter les brebis à l'alpage du Laverq. Mais attention, cette transhumance se faisait la nuit puisqu'il fallait emprunter la route de Barcelonnette jusqu'au Martinet. Nous partions à 9 heures du soir et marchions toute la nuit à la petite lampe pour arriver le lendemain à l'aube à l'abbaye ! C'était dangereux, les camions Italiens qui peinaient ne voulaient pas rétrograder et frôlaient le troupeau qui comptait 400 bêtes environ. Nous étions plusieurs éleveurs à transhumer ensemble. Ah, quand j'y repense... ! Quelques temps après mon service militaire de 28 mois, j'ai pu mettre mon troupeau en estive à Auzet, chez un éleveur. Celui-ci est décédé en 1974, j'ai alors pris la gestion de l'alpage, m'y étant déjà beaucoup investi. J'ai rapidement engagé quelqu'un pour m'aider ayant mon exploitation à gérer également. Le métier me plaisait beaucoup à tel point que j'ai commencé à former des stagiaires de l'École de Bergers de Salon-de-Provence (ndlr: Domaine et Centre de Formation du Merle). Chaque année, je formais un jeune, garçon ou fille, qui devait obligatoirement passer une saison à l'estive. À 55 ans j'ai vendu mon troupeau à Joël Gallice pour me consacrer pleinement à cette activi-



Guy et son troupeau sur le secteur de Auzet

50 brebis égorgées la nuit on se pose beaucoup de questions sur l'avenir de son métier. Je sentais alors le doute s'installer chez les jeunes qui vivaient ça avec moi. Aujourd'hui j'ai toujours un petit troupeau de brebis que je garde pour le plaisir !

### Parlons un peu de La Bréole, comment était organisée la vie au village ?

Cela va vous surprendre, mais La Bréole comptait dans les années cinquante 4 bars, 1 boulangerie, 1 boucherie, 2 épiceries dont 1 tabac, 1 forgeron, 1 meunier, 1 charron\* et la poste ! Bien entendu, comme très peu de gens avaient une voiture et les grandes surfaces n'existaient pas, tous les habitants des hameaux venaient faire leurs emplettes au village.

Cela dit, mis à part le boulanger et le meunier, tous les commerçants avaient une activité agricole ou forestière à côté. C'était notamment le cas des familles Barneaud et Guibaud dont on voit encore les enseignes aujourd'hui. Tous faisaient aussi du blé, car il fallait des céréales pour approvisionner le moulin du village situé sur la route du Col des Fillys et dont la bâtisse existe toujours. C'est la Gayesse dont l'eau alimentait un petit lac en amont qui fournissait l'énergie nécessaire pour faire tourner les



La Bréole au milieu du siècle dernier, avant le reboisement de la vallée de l'Ubaye

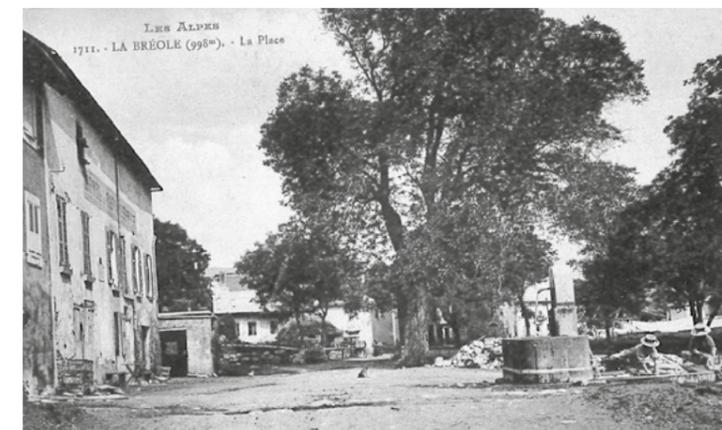
\*Personne spécialisée dans la construction et la réparation de charrettes et autres véhicules à traction animale, notamment dans le cintrage et le cerclage des roues.

té l'été et au travail du bois en menuiserie l'hiver. J'ai connu de belles années là haut ! Et puis, à soixante-seize ans passés, j'ai tiré ma révérence car physiquement cela devenait de plus en plus pénible, d'autant plus que la prédation du loup commençait à causer de gros problèmes. Quand on retrouve au petit matin

meules à grains. Le meunier, toujours bien habillé lors de ses sorties, était un des rares à posséder une voiture. Disons que ce n'était pas le pauvre du pays.... Le moulin a cessé son activité à la construction du barrage. La plupart des familles avaient une parcelle de vigne, à la Chaux, à la Garde, à l'Aiguille ou à Gréolier pour se faire le vin.

Au village, la distribution du courrier demandait toute une organisation.

Ainsi, un gars de la poste descendait la nuit à pied dans la vallée en empruntant l'actuelle petite D57 - la D900 n'existait pas encore - pour rallier la route de Barcelonnette au ras de l'Ubaye où il échangeait son sac contre un autre qu'il remontait à pied au village pour 8h00. Le courrier était ensuite distribué à pied dans les différents hameaux. L'hiver c'était encore plus compliqué car il fallait déneiger. Comme la mécanisation n'était pas encore arrivée, on utilisait un attelage de quatre chevaux qui ti-



raient des traîneaux chasse-neige en V composés de lames en bois renforcées par des pièces métalliques. Comme personne ne possédait quatre chevaux à lui tout seul, j'ai le souvenir que les familles Allard, Pascal et Charbonnier se mettaient ensemble pour en avoir quatre. On déneigeait toujours la matinée en descendant la pente et pas plus de deux heures afin de ménager les chevaux. Ainsi, il fallait d'abord monter au Col des Fillys, préparer l'attelage et ensuite seulement commencer à déneiger ! C'était une autre époque !

### Si je comprends bien, il y avait beaucoup d'entraide...

Vous avez raison. Lorsqu'il y avait un décès dans une famille, les voisins creusaient la tombe et amenaient le défunt avec la charrette et le cheval... Ce n'est qu'avec l'arrivée du premier employé municipal, Monsieur Roger Charbonnier, rejoint peu après par Roland Bonnafoux, que cette pratique a pris fin, Roger se chargeant alors de creuser la tombe au pic et à la pelle... Pareil pour le téléphone dont il n'y en avait que 4 dans le village, chez Ebrard à Costebelle, chez Barneaud à La Garde, chez

Charbonnier à l'Egaye et à la Poste. Je me souviens qu'un jour mon voisin, Monsieur Michel, est venu frapper à la porte la nuit, demandant à mon père de descendre à la Poste pour appeler un médecin. Une fois sur place il a réveillé le receveur qui habitait là pour qu'il appelle le médecin. Tout cela était parfaitement normal.

**Vous faisiez aussi un peu la fête j'espère ?**

Évidemment ! Les jeux de belote, la chasse et les fêtes de hameaux rythmaient la vie: Ste Marie à la Bréole, St Marc à Charamel, St Joseph à la Rouvière, St Marcelin à Costebelle et St Barthélémy à la Garde. Le 15 août, il y avait le bal, un concours de boules et des musiciens qui jouaient de l'accordéon et de l'harmonica.

Après l'Office où tout le monde chantait, une procession religieuse faisait le tour du village. En tête du cortège, quatre volontaires portaient une sculpture de la vierge et à chaque oratoire les gens s'arrêtaient pour chanter des cantiques. Le cortège partait vers la maison l'après-midi.



*Un attelage de quatre chevaux tirait un chasse-neige en V composé de lames renforcées par des pièces mécaniques.*

rejoindre ensuite Bonneisse après avoir fait le tour du mameelon. Tout le monde revenait ensuite à l'église.

Au tout début du xxe siècle, une autre procession montait à l'oratoire de Clot la Cime. Le curé partait devant suivi de ses ouailles et comme c'était une longue ascension, un casse-croûte était organisé. À l'oratoire, une cérémonie religieuse clôturait la journée accompagnée d'un repas. Cela dit, de manière générale, les Bréolais se donnaient surtout rendez-vous dans les bars du village pour discuter et rigoler...

**Et puis il y a eu la construction du barrage...**

Ça a tout changé et pour tout vous dire, sans le barrage, La Bréole aurait été le dernier des trous ! La construction de la D900 a désenclavé le village, les nouvelles recettes communales ont permis la remise en état des chemins, de faire des adductions d'eau, d'employer un ouvrier municipal, d'acheter un petit camion monté d'une lame pour déneiger et d'une petite benne pour ramasser les ordures. Cela n'empêchait pas certaines mauvaises langues de se demander pourquoi on faisait tourner ce véhicule pour ramasser quatre poubelles... alors qu'il suffisait de faire un petit feu dans le jardin... On était encore à des années lumières du tri sélectif (rires). Ce progrès n'a pourtant pas empêché le village de connaître un passage à vide dans les années 70. Comme nombre de maisons n'avaient pas encore le confort moderne, beaucoup de filles quittaient le village pour aller travailler en ville. Quand la commune a fait le lotissement du Collet, on ne trouvait pas acquéreur tant et si bien que nous avons pris contact avec les HLM. Comme il n'y avait pas de travail, les premières familles qui sont venues étaient des familles à problèmes. Elles ne sont pas restées. Ce n'est qu'avec l'arrivée des touristes et des vacanciers que les gens sont revenus. Et puis il y a eu le curé belge Karel Vanhazebroek, dit Charles, qui a contribué au développement de La Bréole en participant à la vie du village. Il faisait venir beaucoup d'amis et de jeunes dont certains viennent toujours à la Bréole. Lui qui disait qu'il avait fait curé pour faire plaisir à sa mère mais que ce n'était pas sa vie, ne passait pas tout son temps à l'église. À vrai dire, qu'on aille à la messe ou pas, c'était le dernier de ses soucis ! (rires)



**Nous consacrons dans ce bulletin un dossier à l'eau. En tant qu'ancien élu vous avez vécu la quête de l'eau de l'intérieur. Pouvez-vous nous en dire un peu plus ?**

Avec plaisir ! Historiquement, il y a peu d'eau à la Bréole. La commune s'était bien mise à acheter quelques sources et à faire des adductions d'eau, mais avec l'arrivée du confort moderne, l'eau commençait à manquer pour alimenter les nouvelles salles de bains équipées de douches et de baignoires. Le choix qui s'offrait à nous était simple, soit on faisait faire des études pour pomper l'eau du lac, soit on allait chercher l'eau là où elle se trouvait, à savoir à Saint-Vincent-les-Forts. À l'époque, la Bréole, au même titre que Saint-Vincent, s'était fait piéger en adhérant au Syndicat à Vocation Multiple de la Vallée de l'Ubaye car le montant de la cotisation dépendait du budget de la commune. Comme La Bréole était riche grâce au barrage, les sommes qu'elle cotisait partaient au développement du Sauze et de Pra Loup. C'est grâce à Laurent Pascal, maire de La Bréole, et à Maryse Michel, maire de Saint-Vincent, et avec le précieux concours d'une perceptrice du Lauzet qui ne portait pas le président de la ComCom dans son cœur, que nous sommes arrivés à nous affranchir de la ComCom. Avec Claude Michel, exploitant forestier, adjoint de Maryse Michel, et moi-même, nous étions toujours cinq à nous réunir régulièrement.

Je m'en souviens comme si c'était hier. Le budget ainsi récupéré a servi à remettre le réseau à neuf dans les deux villages qui s'étaient réunis en District. Au début, certaines personnes de Saint-Vincent avaient du mal à voir partir leur eau à La Bréole. Mais ça c'était avant. Aujourd'hui, tout le monde a compris que les deux villages sont gagnants et qu'il vaut mieux avancer ensemble ! D'ailleurs, cela a permis la création de Rechastel et des jardins d'Asclépios, créateurs d'emplois pour les habitants des 2 communes historiques !

*Propos recueillis par Michel Ceriez*

Guy Achard, Bréolais de souche, se revendique néanmoins aussi un peu de Saint-Vincent de par son arrière Grand-Père Frédéric Achard qui était des Terrasses, donnant ainsi avant l'heure tout son sens à la fusion des deux villages historiques ! Nous le remercions pour sa disponibilité et sa sagesse, et lui souhaitons de s'adonner encore de nombreuses années à sa passion pour la chasse et l'ébénisterie.



# 6 LA VIE DE NOS ENFANTS

## CENTRE AÉRÉ, ON POURSUIT LE VOYAGE !

En janvier, notre centre aéré entamera sa quatrième année, et il se porte fort bien puisque sa fréquentation augmente de façon constante, dépassant allègrement depuis son démarrage les estimations les plus optimistes ! Il accueille entre 20 et 30 enfants de 3 à 12 ans dans les locaux de l'école à La Bréole. Il est ouvert de 8 heures à 18 heures tous les mercredis pendant les périodes scolaires, la première semaine des vacances d'automne, d'hiver et de printemps, et les cinq premières semaines des vacances d'été. Les journées démarrent par un temps d'accueil puis se déroulent autour d'activités et de sorties liées au thème choisi avec les enfants pour la période. Un temps calme ou une sieste a lieu après le repas de midi. Les thèmes choisis sont très nombreux. L'année 2022 s'est terminée par la découverte du monde et de ses différentes cultures avec, entre autres, la visite de la maison de l'exploratrice Alexandra David-Neel à Digne. Puis 2023 a démarré par des expériences scientifiques pour découvrir comment fonctionnent l'eau, l'air et le feu, suivies d'une initiation à l'astronomie pendant les vacances d'hiver : les enfants ont pu observer le ciel, découvrir les planètes, fabriquer leur propre système solaire, et même visiter le centre d'astronomie de Saint-Michel l'Observatoire. Le corps

humain a aussi été l'un des thèmes, pour apprendre son fonctionnement et pour évoquer nos différences et nos ressemblances. Ce thème a donné lieu à une randonnée yoga-nature au col Bayard. Les insectes et les oiseaux ont également été au programme, ainsi que les super-héros, les châteaux et les chevaliers, la pêche et les lacs, le jardin, et bien plus encore. Tous ces thèmes et toutes les activités de visites, créations, jeux qu'ils enchaînent, permettent aux enfants de découvrir de nouveaux univers, de libérer leur créativité et leur imaginaire et de développer l'esprit d'équipe et la cohésion de groupe. Mais surtout, cette année, pour la première fois, les enfants sont partis passer une nuit en refuge au pré de la Chaumette à Champoléon dans le Champsaur-Valgaudemar. Quelle expérience ! Et que de souvenirs ! Et, si d'aventure, vous êtes vous-même titulaires d'un BAFA ou d'un CAP Petite Enfance, notre directrice, Christelle Tréieux, et la Fédération des Foyers Ruraux des Alpes du Sud (prestataire choisi par la Mairie pour gérer le centre aéré) seraient heureux d'étudier votre candidature !

*Élodie Millière*

*Toutes les explications pour s'inscrire se trouvent sur le site internet de la mairie [www.ubaye-serreponcon.fr](http://www.ubaye-serreponcon.fr)*

## CRÈCHE « LES PETITS PAS »

L'année 2023 a été marquée par le Grand loto en mars, qui a permis de réunir des fonds pour financer les activités des petits loups, notamment la présence de la ferme à la crèche (Collines aux lutins), la Zumbini (avec Valérie), le Yoga (avec Laëtitia Girard)..... Puis en mai, il y a eu la Grande kermesse à l'occasion de la fête des 20 ans, destinée aux enfants, avec de belles activités, jeux, maquillage, balade à poneys et grand goûter. Nous avons aussi célébré le 9 septembre les 20 ans de la crèche, ce qui a permis de retracer lors de cet anniversaire la belle évolution et le dynamisme de la structure et de remercier la commune pour son engagement à nos côtés depuis toutes ces années. Lors de cet événement, nous avons pu profiter de se rappeler chaque souvenir, de visiter la crèche pour les représentants locaux, de ressortir les photos des enfants passés au sein de la crèche, de fêter cette belle réussite et de passer un bon moment festif lors d'un apéritif dînatoire. Il était important de faire de cet anniversaire un événement à partager et de souligner cette belle réussite locale au niveau de notre commune. Aujourd'hui nous pouvons être fiers de voir cette structure s'ancrer de manière pérenne et durable dans la vie locale, grâce au soutien de la commune. Cette crèche est un ancrage important de notre village car elle a accueilli toutes les jeunes



générations de notre localité, voire d'autres communes. Elle contribue depuis sa création à un accueil de qualité et bienveillant. Merci à Nadège, Babeth, Mathilde, Mélanie, Laura et Alison pour leur présence auprès de nos enfants. Nous avons aussi pu remercier grandement Babeth qui prendra sa retraite en 2024, en route vers de nouvelles aventures. Merci à elle pour son investissement et son implication auprès de la crèche durant ces belles années. En septembre, Layana, Mélodie, Nolan, Gaëtan, Eloik, Olivia ont pris le chemin de l'école pour laisser la place à de nouveaux petits loups qui ont rejoint la crèche. Le bureau souhaite faire perdurer ce dynamisme grâce à l'engagement des filles travaillant dans la structure. Elles sont motivées, engagées et professionnelles. Nous avons pour projet de continuer sur cette lancée avec toujours plus d'animations, en mettant en place des tombolas et un loto pour récolter un maximum de fonds. La crèche continue à instaurer la « passerelle » avec l'école pour les petits qui font leur rentrée en septembre prochain.

*Coralie Girault, présidente*



*20 ans de la crèche en présence de monsieur Dabalami M'Houmadi le Sous-Préfet, madame Elisabeth Jacques, conseillère départementale, monsieur Jean-Michel Tron, maire de La Bréole, et monsieur Roger Masse, ancien maire de La Bréole.*

# 7 NOUVEAUX ACTEURS

## UNE NOUVELLE ACTIVITÉ POUR LE GÎTE DU PRAYET !

Vous les avez sans doute déjà vus dans le bulletin de 2021 : Morgane et Marc ont repris la gestion du gîte du Prayet et y résident depuis maintenant plus de trois ans. Dans la suite logique de leur volonté de développer l'agrotourisme, l'agriculture biologique et proposer des séjours autour des soins en bien-être dans un environnement calme et ressourçant, une activité de maraîchage a vu le jour cette année ! À la surprise de nombreux habitants de Saint-Vincent, Morgane et Marc ont réussi leur pari, en produisant de nombreuses variétés de légumes, plantes aromatiques, et même fruits dans leur parcelle de montagne à 1300 mètres d'altitude, en pratiquant des méthodes naturelles, raisonnées et innovantes ! En vente sur place ou en commande, ou encore sur le petit marché de Saint-Vincent en période estivale, n'hésitez pas à découvrir leur production et leurs recettes de jus revitalisants !



## LA CHARRETTE

Cet été, Saint-Vincent-les-Forts a accueilli La Charrette, un foodtruck qui a élu domicile à côté du parking de l'aire d'envol pour parapentistes.

Au menu : sandwichs, paninis, croque-monsieur, smoothies, crêpes, boissons chaudes et fraîches... Avec un service continu de 10h à 18h.

Ici, pas de chichis ! On aime partager, accueillir et conseiller.

Les produits proposés par La Charrette sont élaborés dans un respect des fournitures locales et artisanales.

Les visiteurs ont ainsi pu partager un moment de détente, allongés sur leur transat, face au paysage magnifique qui caractérise le site.

La saison de La Charrette a été ponctuée de soirées musicales. Une bonne occasion pour les touristes et les locaux de faire la fête ensemble ! Être acteur culturel du territoire est une réelle volonté pour nous !

Théâtre et activités pour les enfants sont en réflexion pour de prochaines dates, sans oublier notre participation au marché estival artisanal qui a eu lieu tous les mar-

dis en juillet et août.

La Charrette revient dès le mois d'Avril 2024 (si la météo le permet!) avec une multitude de nouvelles idées pour faire vivre le village et ses environs !

Ce projet, conduit par Charlotte, a été créé en collaboration avec Initiatives 04 et l'association Égée.





### CLARA DELAGNEAU - SYLVOTHÉRAPIE

**Bonjour Clara ! Tu as créé une nouvelle activité sur la commune, la sylvothérapie. Tu peux nous la présenter ?**

J'ai créé cette activité il y a deux ans, jour pour jour le 1er janvier 2022. J'ai commencé à proposer mes sorties à Saint-Vincent-les-Forts, car lorsque j'ai découvert ce lieu, je l'ai de suite trouvé adapté à cette pratique, de par sa nature environnante et son calme. La sylvothérapie, que je préfère nommer bain de forêt ou balade sensorielle, tient ses origines du Japon: le «shinrin yoku». Il s'agit d'une marche dans un environnement naturel avec plusieurs ateliers: marche pieds-nus, marche guidée les yeux fermés, respiration en conscience soit simplement prendre conscience que l'on respire et de quelle façon, de l'éveil sensoriel en sollicitant tous nos sens, des petits exercices de proprioception soit percevoir son corps dans l'espace les yeux fermés, un peu de méditation et enfin la rencontre à l'arbre. Mais que signifie rencontrer un arbre? Je propose souvent, en fin de marche, un thème. Prenons par exemple la gestion des émotions. A la fin de la marche, je propose de choisir un arbre qui vous plaît. Lorsque que vous serez bien installé auprès de lui, vous pourrez lui demander par exemple ce qu'il vous faudrait dans votre vie pour mieux gérer vos émotions. Certains diront : «Mais l'arbre ne va pas me répondre !», à vous de choisir : soit vous pensez que c'est l'arbre qui vous répond, soit vous vous posez en fait la question à vous-même !

**Est-ce que cette pratique permet de ressentir des bienfaits ?**

Tout d'abord, si je devais résumer ce qu'est un bain de forêt ou balade sensorielle, je dirais que c'est une marche dans laquelle nous prenons le temps d'être dans le moment présent par le biais de plusieurs ateliers, liés au corps et à nos sens. Il y a aussi des moments de partage sur ce que les

participants vivent et ressentent. À la fin nous partageons une infusion et une légère collation. L'objectif est ainsi de ressentir un bien-être du corps et de l'esprit, mais je ne vais pas développer tout cela ici, ce serait beaucoup trop long ! Vous pourrez vous renseigner sur mon site internet, si cela vous intéresse, ou en discuter directement avec moi !

**Comment t'est venue cette idée, et depuis quand est-ce que tu pratiques la sylvothérapie ?**

J'ai toujours souhaité exercer une activité en lien avec la protection de l'environnement. Etudiante en droit durant trois années dans l'objectif de devenir avocate en droit de l'environnement, puis étudiante en master gestion durable des territoires de montagne dans le but de travailler dans un parc naturel régional ou national, je me suis rendue à l'évidence que proposer des bains de forêt est une façon plus directe de partager mon amour de la Nature, qui est plus en lien avec l'humain et qui fait sens pour moi. J'ai donc suivi une formation avec Bernadette Ray, la première guide certifiée Shinrin Yoku au Québec et présidente de la société INFOM (International Society of Nature and Forest Medicine) au Canada dont j'ai reçu la certification en automne 2022 après avoir pratiqué les bains de forêt pendant une année. INFOM est une organisation dont le but est de participer à des recherches scientifiques sur le bien-être qu'apporte la nature à l'être humain.

**As-tu quelque chose de plus à nous dire sur ton activité, ou tout autre chose ?**

Oui. En plus des sorties bains de forêt, je propose également des animations pour les enfants en land art avec des objets déjà détachés de la nature. Par exemple, pour le land art «animaux de la montagne» les enfants ont une image d'animal qu'ils doivent reproduire en groupe. Ensuite, j'explique à chaque groupe la vie de leur animal : ce qu'il mange, ses relations avec ses congénères, sa durée de vie, pourquoi l'animal peut changer de couleur en hiver (...) et ensuite chaque groupe présentera à ses camarades son oeuvre (quels matériaux utilisés, pourquoi l'avoir fait de cette façon..) et expliquera la vie de l'animal. J'ai créé cette animation pour les campings, par exemple, pour lesquels je propose déjà depuis deux étés les sorties de balades sensorielles et j'aimerais beaucoup développer cette activité dans les écoles notamment.

J'ai encore une dernière chose à dire, je tiens à remercier la commune de me laisser une place dans son bulletin municipal pour présenter mon activité, ainsi que tous les habitants que j'ai rencontrés depuis deux ans maintenant pour leur bonne humeur constante et leur accueil. Je suis très heureuse de vivre dans cette belle commune et de pouvoir y proposer ma passion !

*Propos recueillis par Robin Charrieau*

## 8 LES ASSOCIATIONS

### ADMR

L'ADMR Vallée de l'Ubaye est composée d'intervenantes à domicile, de secrétaires et de six bénévoles qui épaulent Mme Martel dans ses fonctions de présidente. Toute l'équipe œuvre dans une direction commune qui est l'entraide et la solidarité. L'association compte une douzaine de bénéficiaires à Ubaye-Serre-Ponçon pour deux intervenantes à domicile. Le départ d'Agnès Agnoli a coïncidé avec l'arrivée de Corinne Lazizzera, une nouvelle habitante de la commune qui a quitté Lyon pour construire sa maison au Lautaret avec son compagnon Jean-Jacques. Et quoi de mieux pour découvrir ou redécouvrir sa commune que de partir à la rencontre de ses habitants et de ceux qui ont besoin d'aide dans leur vie quotidienne ?

L'association poursuit donc ses activités d'accompagnement à domicile des personnes âgées mais pas seulement... Nous intervenons aussi momentanément auprès des personnes qui rencontrent des problèmes de santé et également auprès des familles pour la naissance d'un enfant. Les fonctions réalisées par l'intervenante se déclinent dans toutes les activités de la vie quotidienne, de l'entretien de la maison à la préparation des repas et aux courses en passant par le petit jardinage ou bricolage et assistance administrative.

L'épreuve du Covid a rappelé que l'ADMR n'est pas seulement un service de confort mais c'est aussi un lien in-



*Corinne Lazizzera et Raoul Savornin, 93 ans, le doyen de la commune*

dispensable pour nos aînés et pour leur maintien à domicile. Chaque jour nous nous attachons à effectuer auprès de ceux qui en ont besoin ces gestes de la vie quotidienne pour que nos bénéficiaires vivent encore longtemps dans leurs maisons emplies de souvenirs et de vie. Le bureau de l'ADMR vous accueille les mardis et vendredis de 13h30 à 17h30 à la Mairie de Saint-Vincent-les-Forts et par téléphone au 04 92 85 51 18 sur les mêmes horaires.

*Sylviane Michel*

### L'ATELIER DE DOUDOU

La reprise s'est faite le 12 septembre 2023 à la salle polyvalente de la Bréole.

Pour cette 14<sup>ème</sup> saison 2023/2024, de septembre à fin juin, 24 copines se retrouveront tous les mardis de 9h00 à 16h30, avec encore des nouveautés et de belles créations en perceptivite.

La présidente et ses adhérentes, vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année.





l'autre :

- Sanglier (principale espèce chassée sur la commune) : population stable cette année.
- Chamois : espèce en effectif stable.
- Chevreuil : population en baisse et qui a une forte tendance à se rapprocher des maisons.
- Cerf : espèce qui a du mal à s'implanter sur le territoire essentiellement à cause d'un biotope non adapté (grande forêt de mélèze)

La présence avérée du loup depuis quelques années sur le territoire génère des modifications de comportements importants sur les populations d'ongulés. Nous notons des déplacements importants d'animaux d'un jour à l'autre et des animaux de plus en plus stressés et sauvages tout au long de l'année et pas seulement pendant la période de chasse.

### ASSOCIATION DE CHASSE « LES ENFANTS DE DORMILLOUSE »

L'association de chasse (loi 1901) « Les Enfants de Dormillouse » est présidée par M. Francis REYNAUD, les autres membres du bureau sont : David DONNADIEU, Guy MATHIEU, Frédéric REYNAUD, Sylvain GARCIN et Mickaël LEBRE.

L'association compte environ 40 membres dont plus des 2 tiers de retraités !

Pour cette année, les plans de chasse sont décomposés comme suit : 18 bracelets Chevreuil, 8 bracelets Chamois, 4 bracelets Cerf.

Les effectifs de gibiers sont très variables d'une espèce à



### LA TRADITIONNELLE FÊTE DU PAIN

Chaque année, le dernier week-end du mois de mai, a lieu la traditionnelle fête du pain au village du Lautaret, organisée par l'association du four du Lautaret en partenariat avec les moulins Céard de Saint-André d'Embrun. Cette fête est avant tout l'occasion de rallumer le four à pain du village. Durant cette journée conviviale, l'association confectionne différents pains mais aussi des fougasses, pizzas, et cette année, Enzo Fassone, le boulanger a même fabriqué des brioches.

Lors de la dernière édition, ce ne sont pas moins de 200 pains et pizzas qui ont été faits par les mains des membres



importants d'animaux d'un jour à l'autre et des animaux de plus en plus stressés et sauvages tout au long de l'année et pas seulement pendant la période de chasse.

Cette année le territoire de l'association (ancienne commune de St Vincent les Forts) a été intégré dans un plan de comptage nocturne organisé par la fédération des Chasseurs 04. Le principe est de compter l'ensemble des animaux à l'aide de projecteurs en circulant sur les routes et pistes forestières. Les comptages sont effectués 1 soir par semaine pendant 3 semaines au printemps.

Les résultats permettent de voir l'évolution des populations sur plusieurs années.

*Le bureau de l'association*

de l'association emmenée par son président dévoué Jean-Yves Rolland. C'est également l'occasion de retrouver le challenge de pétanque Denis Aubert et Jean Marc Mathieu dit "Bimbo" en souvenir de ces deux membres ô combien impliqués dans cette fête.

L'association du four ouvre le Cercle chaque dimanche après-midi, de septembre à avril pour y pratiquer différents jeux de cartes.

L'association du four vous attend nombreux pour la fête du pain 2024 qui aura lieu le dernier week-end du mois de mai comme le veut la tradition.

*Romain Aubert*



### ASSOCIATION DE VOL LIBRE « BLANCHE ASCENDANCE »

Le club de parapente « BLANCHE ASCENDANCE » a été créé en décembre 2006 par un groupe de passionnés de parapente. Il est basé à Montclar et compte une cinquantaine de pilotes adhérents. Le club est labellisé club-école depuis 2022. Le club développe également l'apprentissage au travers d'un groupe de jeunes depuis une dizaine d'années. En 2023, le groupe de jeunes est composé de 7 ados de 12 à 17 ans qui pratiquent le parapente sur une quinzaine de journées par an.

L'objet du club est de rassembler les pratiquants du vol libre autour de l'activité du parapente. L'association est également chargée du développement de l'activité dans la vallée de la Blanche et le bas de la vallée de l'Ubaye. Elle gère, au travers de conventions avec des collectivités ou des particuliers, plusieurs décollages et atterrissages.

Décollages :

- Plateau de la Chau
- Dormillouse (3 décollages)
- Chabanon haut de station (2 décollages)

### LE CAPUCIN BRÉOLAIS

L'ouverture de la chasse a eu lieu le 10 septembre pour la saison 2023/2024.

Lors de l'assemblée générale de début de saison, des polaires de chasse orange ont été remises aux chasseurs, celles-ci étant financées par l'association des chasseurs pour accroître la visibilité et la sécurité de chacun. Ce sont une soixantaine de chasseurs habitués qui ont pris leur carte de membre du Capucin Bréolais. Alors que les indémodables battues encadrées par deux ou trois chefs de battue par équipe ont lieu majoritairement le week-end, aux sangliers, aux chevreuils et aux cervidés, celles-ci

- Seyne Les Clots en cours de création  
Atterrissages :

- Ubaye-Serre-Ponçon : Col Saint-Jean et le Lac
- Selonnet : Boulangère

Le club équipe les décollages et atterrissages de balises météo libre d'accès et de manches à air pour permettre aux pilotes d'avoir les informations sur la praticabilité de l'activité. Le décollage de Saint-Vincent n'est pas géré par le club mais par un délégataire privé. Ce site représente à lui seul environ 60.000 décollages annuels. Cette année, grâce à la création des parkings de la base nautique et dans un souci de limiter l'impact carbone et financier de l'évacuation de 8.000m3 de déblais, la mairie a créé en collaboration avec le club et le SMADESEP un atterrissage permanent au bord du lac (précédemment, l'atterrissage se faisait le long du lac en période de lac bas et sur la clairière au-dessus du parking l'été mais ce site était difficile d'accès aux pilotes peu expérimentés). Une convention de type AOT (comme pour les prestataires nautiques) a été conclue entre le club et le SMADESEP.

*Frédéric Reynaud*

laissant place la semaine à quelques chasses au petit gibier. Grive au poste ou à l'avant, chasse au chien d'arrêt, au perdreau, faisane ou encore bécasse ainsi que les mythiques chasses au lièvre au chien courant animent les semaines des chasseurs.

Cette saison, les plans de chasse chevreuils et cerfs sont encore en augmentation mais pour combien de temps encore... La pression des grands prédateurs est de plus en plus constatée.

La fermeture générale de la chasse aura lieu le 14 janvier, mais une prolongation pour les chevreuils et cervidés ira jusqu'au 29 février 2024.

*Le bureau du Capucin Bréolais*

## BRÉOLE IBRIUS

L'année s'achève et nous avons eu le plaisir de partager avec vous de nombreuses animations. Petit retour sur les événements 2023...

La projection du film « Hasta el Lago » le 16 avril à la salle polyvalente de la Bréole, comble à cette occasion, a permis d'échanger longuement avec Jason Costa et Bruno Maximin, les deux protagonistes Ubayens (de la Bréole et de Barcelonnette), qui ont traversé la Bolivie en courant et en vélo (mais oui !), et avec Loïc Preghenella, le réalisateur du film. Ce film a été sélectionné pour les festivals « Regards d'Altitude » (Le Sauze), « What a trip » (Montpellier) et « Xplore » (Bourg Saint-Maurice).

Le 21 juin a été l'occasion de célébrer la fête de la musique sur le parking de Saint Vincent-les-Forts. La scène ouverte installée par l'équipe technique de la commune a permis d'accueillir plusieurs groupes locaux (El Magas, les Queues de Langoustes, Fox & Fairies, MMS, DJ Black Hole) pour le plaisir du public, venu nombreux d'Espinasses et des vallées de l'Ubaye et de la Blanche. La restauration et la buvette ont été assurées par « La Charette » qui démarrait sa première saison.

Le 1<sup>er</sup> juillet, l'association Rivages de Méditerranée nous a sollicités pour mettre en place une buvette à proximité de la base nautique, pour accompagner la soirée-concert à l'occasion de la manifestation « Voiles d'en Haut » qui s'est tenue sur les rives du lac.

Douzième bougie pour le festival des Bréole Ibrius qui s'est tenu fin juillet et qui a été un grand succès. Le cadre idyllique et l'accueil que nous réservent les habitants du village de Saint-Vincent y contribuent largement. Dans un contexte économique parfois difficile pour certaines familles, la gratuité des spectacles est aussi un élément qui participe à ce succès. Nous avons accueilli plus de 1500 visiteurs par jour, une dizaine de compagnies et musiciens et des intervenants mobilisés sur des ateliers ludiques pour un festival que nous avons préparé avec beaucoup d'enthousiasme les mois précédents.



Cette année, une touche particulière a été apportée au décor par la présence de poupées géantes, plantées au cœur du festival et qui ont vu leur robe s'illuminer à la tombée du jour, et d'une machine à laver la vaisselle participative et sonorisée digne d'un film de SF !

Le marché d'artisans et producteurs a été largement plébiscité, comme l'an passé.

Le prêt de nouveaux terrains nous a permis d'organiser les parkings un peu différemment, à la grande satisfaction des conducteurs.

Un sondage mené auprès des festivaliers a révélé que de nombreux participants viennent plusieurs années consécutives. Cette participation récurrente, signe de réussite de cet événement, concerne aussi les bénévoles (plus de soixante cette année) qui nous ont aidé en amont, pendant et après les deux journées. Comme les années précédentes, les habitants du village ont largement contribué au succès de l'événement en nous épaulant sur l'hébergement des comédiens et des musiciens, sur la mise à disposition de matériel et de terrains pour les parkings.

Nous remercions également l'équipe municipale, à la fois pour son soutien financier et technique. Cet engagement de la Commune nous est indispensable pour mener à bien ce projet annuel ainsi que les autres manifestations sur l'ensemble de l'année. Une journée a été organisée mi-octobre pour remercier l'ensemble des bénévoles.

En partenariat avec le théâtre Durance, nous avons accueilli le 13 octobre à la salle polyvalente de la Bréole, Thierry Balasse (Cie Inouïe) pour une soirée de découverte de documents sonores et histoires autour du son pour discuter, échanger et expérimenter. Des bols tibétains au a-Frame (instrument de percussion électronique au corps en bambou), la palette des sons proposée était riche et pleine de surprises.

Les Fenêtres de l'Avent sont en préparation. Elles prendront sans doute cette année une forme un peu différente des années précédentes. Quant au projet de sentier poétique sur la boucle de l'Escoubaye, il avance: après un défrichage au printemps, nous avons commencé à installer des textes et des œuvres. À vous de les découvrir !

*Les membres de l'association*

## COMITÉ D'ANIMATION

Le comité d'animation de Saint-Vincent-les-Forts a été repris ! Suite à la dissolution de l'ancien bureau du comité d'animation de Saint-Vincent-Les-Forts, une nouvelle équipe a souhaité reprendre cette association et créer un comité d'animation pour l'ensemble de la commune nouvelle, Ubaye-Serre-Ponçon. L'association a donc été renommée « Comité d'Animation d'Ubaye Serre-Ponçon », et un nouveau bureau s'est constitué dont voici les membres : M. Renaudat Rémi, Président; Mme Mathieu Élodie, Secrétaire; M. Teyssier Louis, Trésorier; Mme Achard Amandine,

Vice-Présidente; Mme Anfonce Lynda, Vice-Secrétaire; Mme Mathieu Agnès, Vice-Trésorière. Cette fin d'année 2023 a été dédiée, pour l'association, à la mise en place des statuts administratifs liés au changement de bureau, à la récupération des signatures et des comptes, etc. Le marché de Noël a permis de faire la première manifestation en partenariat avec Bréole I Brius et les parents d'élèves. Une belle réussite !

N'hésitez pas à les contacter si vous souhaitez rejoindre cette nouvelle dynamique !

Contact : causp04340@gmail.com

## UBAY'ESCALADE

Association loi 1901, créée par des passionnés il y a plus de 20 ans afin de gérer et de développer les sites naturels d'escalade de la vallée de l'Ubaye.

Aujourd'hui elle compte plus d'une cinquantaine d'adhérents qui œuvrent à l'entretien du patrimoine sportif, que ce soit en site sportif ou en montagne.

Le bureau directeur actuel compte un noyau de personnes actives dont certaines sont des professionnels dans le domaine de l'escalade et d'une moyenne d'âge relativement jeune. L'ensemble des actions sont réalisées à titre bénévole, aucune rémunération n'est exercée. Nous sommes entièrement autonomes au niveau financier. Cela nous est possible par la vente de topos-guides que nous éditons nous-mêmes. C'est la principale source financière de l'association qui permet d'investir dans du matériel. En quelques mots, le principal enjeu de l'association est de conserver le patrimoine sportif existant, mais également de développer et pérenniser les pratiques en garantissant un maximum de sécurité pour les usagers. Pour cela, elle porte de nombreuses actions, à savoir l'équipement de nouvelles voies, le rééquipement, ainsi que l'entretien des sites de pratique (sentiers, voies) et la sensibilisation des usagers.

Son importance est capitale au sein de la vallée, car l'association permet 3 axes majeurs :

- Le premier est d'agir sur les sites naturels d'escalade (SNE), en injectant de l'argent pour changer les points d'encrages vieillissants ou pour développer de nouveaux sites afin de pouvoir permettre au plus grand nombre de pratiquer cette activité (individuels, clubs, professionnels). Ces interventions sont réalisées par des personnes expertes et de manière bénévole. Nous organisons également des journées communautaires afin d'intervenir sur les sentiers d'accès.

- Le second est la sensibilisation des usagers sur leur pratique. Un fort partenariat existe depuis plusieurs années avec le club d'escalade de la vallée de l'Ubaye (CEVU). Ce dernier, comptant presque 200 adhérents, permet de s'appuyer sur des personnes pratiquant l'escalade en falaise. La



sensibilisation à nos valeurs et la responsabilisation sur leur pratique sont à l'ordre du jour. Pour cela nous organisons diverses journées sous forme de stages ou de journées de chantiers participatifs et ce, à la fois auprès d'adultes et de jeunes pratiquants des cours d'escalade.

- Le dernier axe est plus politique avec la mise en place de dialogues avec les propriétaires des terrains sur lesquels se situent les falaises. Souvent publics, nous essayons d'entretenir un dialogue avec les communes afin de montrer l'importance de l'escalade dans la vallée. Nous avons également un rôle de « rapporteur » de ce qui se passe sur le terrain, en mettant en place des suivis réguliers.

Pour conclure, nous pouvons affirmer que l'escalade est en plein essor dans la vallée et que le principal enjeu est de pérenniser cette activité de pleine nature. Chaque année des milliers de personnes se déplacent pour venir grimper dans la vallée. De plus, les falaises servent également aux grimpeurs locaux, qu'ils soient individuels, inscrits en club, ou professionnels vivant de cette activité à l'année ou de manière saisonnière.

*Les membres de l'association*



## CLUB DE L'AMITIÉ UBAYE SERRE-PONÇON

Le temps fort de cette année fut la journée champêtre de la fédération «Généralités mouvement 04», le vendredi 16 juin, organisée par le club de l'amitié d'Ubaye-Serre-Ponçon, en collaboration avec la fédération. Cette journée a été un franc succès en attirant de nombreux participants. Ce sont, en effet, plus de 200 personnes venant des clubs de tout le département des Alpes de Haute Provence qui ont rejoint nos adhérents à Rechastel. Ils y ont été reçus par Claudine Guignard, présidente de fédération et Alain Scotto, président du club de l'amitié pour une journée conviviale de détente et de découvertes. Les différents clubs du département se sont retrouvés autour d'un café d'accueil où trois activités leur ont été proposées pour la matinée. Un premier groupe, accompagné par Thérèse Glez, Paul Jacob et Aimé Rolland s'est acheminé sur le sentier de « l'Escoubaye » pour découvrir un magnifique panorama sur le lac de Serre-Ponçon et son barrage.

Le deuxième est parti à la découverte de Saint-Vincent-les-Forts et de son histoire, guidé et commenté par Christian et Jean-Louis Michel. Le dernier a visité le village de La Bréole tout en bénéficiant des commentaires historiques de Roger Masse, ancien maire de la commune. L'ensemble des participants se sont retrouvés au centre de vacances accueillis par le maire Jean-Michel Tron et la conseillère départementale Élisabeth Jacques pour un apéritif, offert par la municipalité. La journée s'est clôturée par un repas à Rechastel, sous le son de l'accordéon. C'est, selon les dires des responsables de la fédération, la première fois qu'une journée de ce type rassemblait autant de personnes. Nous remercions cordialement nos adhérents présents sur ce rassemblement pour leur implication et particulièrement les accompagnateurs des activités proposées à cette occasion.



Les activités du club ne se sont bien évidemment pas limitées à cette journée. Grâce à la générosité de notre municipalité, que nous remercions tout particulièrement pour les subventions qui nous sont accordées, nous avons pu organiser les activités suivantes.

- Le 7 janvier, le concours de belote a réuni 28 équipes.

- Le 20 janvier, l'assemblée générale ordinaire a réuni 54 membres.

- Le 28 février, le loto, à la salle des fêtes, a connu un grand succès puisque la salle était comble. Nous avons, malheureusement, été obligés de refuser du monde.

- Le 25 mars, le concours de contrée avec 28 équipes participantes.

- Le 12 avril, les visites du barrage et du Muséoscope.



Une journée bien remplie, avec 30 personnes pour la visite du barrage et 51 personnes pour le repas au restaurant « le Panorama » et pour la visite du Muséoscope.

- Le 6 mai, la visite de l'école d'autrefois et du musée du moulin dans le Champsaur fut une journée très agréable. 27 participants pour une matinée à l'école, un repas au restaurant, suivi de la visite d'une distillerie avec dégustation et pour finir la visite du musée du moulin.

- Le 3 juin, voyage à Marseille, une journée dans notre capitale régionale. 44 participants pour une matinée à Notre Dame de la Garde, suivie d'un repas au restaurant et de la visite de la grotte Cosquer.



- Le 15 septembre, la journée dans le VERCORS fut également une belle journée. 38 participants pour la visite commentée du musée de la résistance, suivie d'un repas pris au restaurant de Vassieux-en-Vercors et enfin la visite guidée de la grotte de la LUIRE.



- Le 20 octobre, une journée sur les thèmes du vin et du miel. C'est à Remollon, à la maison du vigneron, que les 35 participants ont débuté cette journée. Après un repas à l'auberge du Château à Valsertres, c'est à Apiland à Rousset que cette journée de visite s'est terminée.

- Le 25 novembre un concours de belote, ouvert à tous, a été organisé à la salle des fêtes de La Bréole.

Et pour terminer cette année 2023, nous recevrons nos



## QUELQUES NOUVELLES DE L'ASSOCIATION « LENDEMAIN MEILLEUR »

BURKINA FASO cela veut dire LE PAYS DES HOMMES INTÉGRES

Pour y avoir voyagé et séjourné, je peux vous dire que ce nom n'est pas galvaudé. Malgré toutes les difficultés de la vie qu'ils rencontrent, les burkinabés ont la dignité de se contenter du peu qu'ils ont, de saisir toutes les petites joies et les petits bonheurs d'un quotidien parfois bien difficile. Ils subissent comme nous l'inflation, le chômage et la précarité de plein fouet. Voilà déjà 10 ans que l'association accompagne et soutient un petit nombre d'enfants défavorisés d'un village de brousse au Burkina Faso. Ce pays est l'un des plus pauvres du monde, les enfants (surtout les filles) ont très peu accès à l'école et doivent souvent effectuer diverses tâches avant et après la journée de classe : arrosage des jardins, soins aux bêtes...Des conditions très peu favorables à la réussite scolaire, et pourtant....

Nous avons la fierté de continuer à suivre ces enfants devenus ados ou adultes, dans leur projet de vie. Que ce soit par la poursuite d'études à l'université, la formation à des métiers manuels ou encore les concours pour entrer dans les administrations. (Koudouss, l'un de nos protégés est désormais gendarme)

J'en profite pour remettre encore une fois Martial Moda à l'honneur.

C'est le président de « LENDEMAIN MEILLEUR BURKINA » qui accompagne les enfants de l'association au

quotidien. Quant à nous, nous continuons à récolter de l'argent pour permettre à Martial d'acheter le matériel scolaire nécessaire, de payer les frais d'inscriptions des différents établissements, d'avoir une réserve de médicaments de premiers soins.

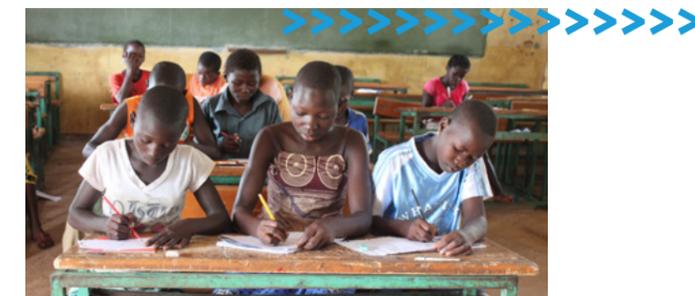
Si vous avez envie de nous soutenir, sachez que nous sommes reconnus d'utilité publique. À ce titre les dons sont déductibles des impôts !

**Si vous avez dans vos placards des téléphones portables ou des ordinateurs portables que vous n'utilisez plus, je peux les récupérer pour les envoyer là-bas.**

adhérents, courant décembre, pour une après-midi avec bûches de Noël et animation à Rechastel. En plus de ces agréables et conviviales journées, les membres du club se retrouvent tous les jeudis après-midis pour des jeux de cartes avec café et goûter à la salle des fêtes de La Bréole. Cette année, un nouveau rendez-vous a lieu tous les mardis après-midis à 14h au skatepark de La Grave, au Lautret pour des parties de pétanque.

Le club de l'amitié Ubaye-Serre-Ponçon compte aujourd'hui 83 membres. Il faut savoir que ce n'est pas un club de retraités, tous les habitants de la commune y sont les bienvenus. Venez nombreux nous rejoindre. Les membres du conseil d'administration vous souhaitent une bonne santé, une bonne année et de joyeuses fêtes de fin d'année.

*Le Club de l'Amitié - Club.amitie.usp@gmail.com*



## DU NOUVEAU DANS LA COMMUNICATION !

À partir de cette année, la mairie d'Ubaye-Serre-Ponçon va mettre en place deux nouveaux canaux de communication pour permettre à tout le monde d'être informé au mieux des actualités et de l'avancement des projets communaux. En effet, un compte Facebook dédié aux sujets de la mairie va être mis en place et alimenté régulièrement des dernières

avancées des projets et des événements à venir sur la commune. Aussi, une gazette municipale sera éditée tous les trimestres et distribuée dans les boîtes aux lettres des tous les résidents. On y trouvera un résumé des dernières avancées et décisions prises en conseil municipal, ainsi que des actions majeures mises à l'œuvre sur la commune.



## 9 ÉTAT CIVIL

### NAISSANCES

Matthias ERKEDER né le 16 Janvier 2023  
Maïlo GONTARD né le 15 février 2023  
Loan PRADON né le 16 septembre 2023

### MARIAGES

Magali LE HEGARAT et Patrice FIASCHI le 10 juin 2023  
Caroline BOSQ et Nicolas GUICHARD le 23 Septembre 2023

### DÉCÈS

Enyo GURBALA le 06 Janvier 2023  
Maria CAPEZIO épouse SARLIN le 22 Juin 2023  
Marie-France SERGENT épouse GALLICE le 31 Juillet 2023  
Jean-Louis PERRET le 13 août 2023  
Nicole GILLES épouse MARTIN

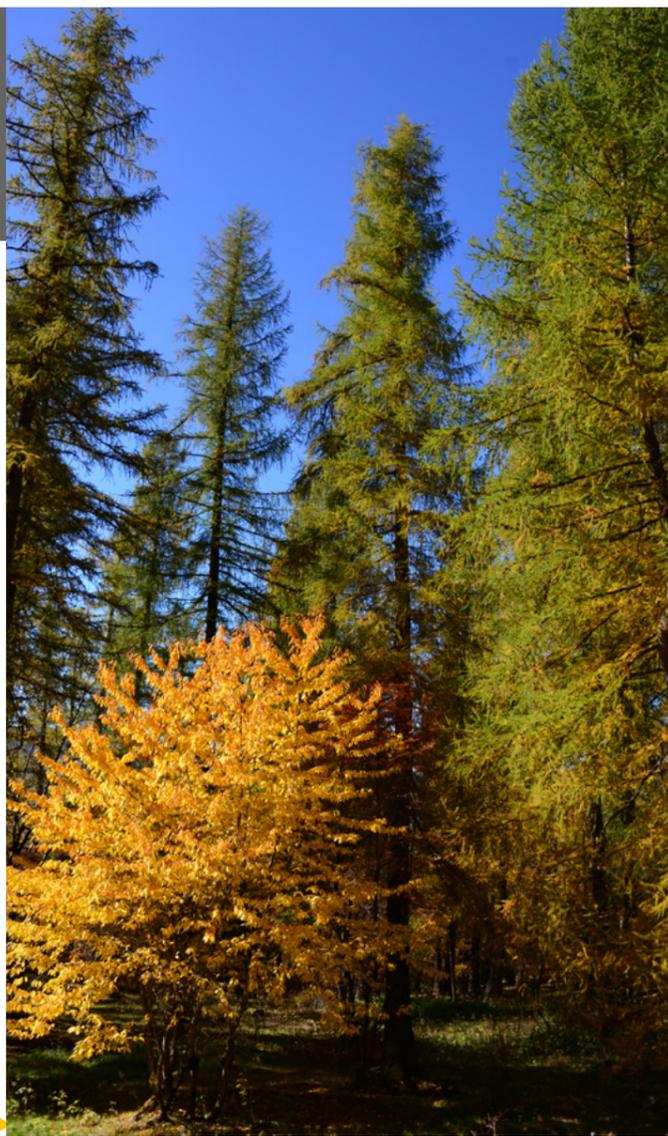
### UNE PENSÉE POUR

Marinette SILVE  
Gilbert FIORESE  
Elisabeth BROCHU décédée le 25 février 2023  
Odette Simone BERNARD épouse REYNAUD décédée le 09 février 2023  
Michel MORELLET décédé le 04 janvier 2023  
Paul HERAIL  
Suzanne REYNAUD  
Jacqueline GARNIER veuve DESBRUERES

### URBANISME

Désormais il est possible de déposer vos demandes d'autorisation d'urbanisme par voie électronique, grâce au GNAU, 24h/24 et 7 jrs/7.

Le dépôt sur le GNAU n'est pas obligatoire mais recommandé, dans l'objectif de diminuer le nombre de dossiers papier. Ce guichet est accessible à partir de l'adresse suivante : <https://urbanisme.geomas.fr/gnau/#/>



# 10 MEMENTO

### MAIRIE D'UBAYE-SERRE-PONÇON

Le village - 04340 Ubaye-Serre-Ponçon  
Téléphone : 04 92 85 52 61 - Télécopie : 04 92 85 51 81  
Mél : [accueil@mairie-usp.fr](mailto:accueil@mairie-usp.fr)  
Horaires d'ouverture au public du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.  
Pour toute demande de rendez-vous, veuillez adresser une demande explicite au secrétariat par mail ou courrier.

### MAIRIE ANNEXE SAINT-VINCENT-LES-FORTS

Le Village - 04340 Saint-Vincent-les-Forts / 04 92 85 52 08  
Ouverture au public les lundis de 8h30 à 12h et les vendredis de 8h30 à 15h30 avec une permanence du Maire délégué.

### CARTE D'IDENTITÉ, PASSEPORT

Mairies équipées d'une station d'enregistrement les plus proches : Seyne, Barcelonnette et Gap. Pour demander une carte nationale d'identité, il faut se rendre au guichet avec les pièces justificatives nécessaires. Les documents à présenter dépendent de votre situation et notamment de la possession d'un passeport récent. Votre présence est indispensable pour procéder à la prise d'empreintes. Le lieu de la demande ne dépend pas du domicile. Vous pouvez vous rendre à n'importe quelle mairie, à condition qu'elle soit équipée d'une station d'enregistrement. Attention : le service peut exiger que le dépôt du dossier se fasse uniquement sur rendez-vous. Vous pouvez préparer la démarche en effectuant une pré-demande en ligne. Pré-demande de carte d'identité et/ou Passeport Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS) Accessible avec un compte ANTS. Il faudra ensuite vous rendre en mairie pour finaliser la demande avec les pièces justificatives. Le guichet récupérera vos données grâce au numéro de pré-demande, vérifiera vos pièces justificatives et prendra les empreintes.

### CARTE GRISE

Voici les deux possibilités à votre disposition :  
Sur le site internet de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS) : <https://immatriculation.ants.gouv.fr>  
Chez un garagiste certifié pour le Système d'Immatriculation des Véhicules (SIV)

### AGENCE POSTALE COMMUNALE DU LAUTARET & POINT INTERNET

Téléphone : 04 92 85 51 60  
Ouverture au public du lundi au vendredi 8H45-11H30

### AGENCE POSTALE COMMUNALE DE LA BRÉOLE & POINT INTERNET

Téléphone : 04 92 85 50 60  
Ouverture au public du lundi au vendredi de 13H15-16H30

### MÉDIATHÈQUE

Le village - La Bréole / Téléphone : 04 92 85 50 60  
Ouverture au public du lundi au vendredi de 13h15-16h30

### CRÈCHE « LES PETITS PAS »

Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30  
04 92 85 50 24 - [creche.labreole@orange.fr](mailto:creche.labreole@orange.fr)

### ADMR

Permanence à la Mairie de Saint-Vincent-Les-Forts, mardis et vendredis de 13h30 à 17h30.  
04 92 85 51 18 - [admrubayeserreponcon@gmail.com](mailto:admrubayeserreponcon@gmail.com)

### DÉFIBRILLATEURS AUTOMATIQUE EXTERNE

Entrée des mairies, agence postale communale du Lautaret, PROXI (extérieur) au Lautaret, Plage du Fein (juillet-août)

### DÉCHETTERIE

Les lundis, mercredis et samedis de 9h à 12h

### LIGNE DE BUS

pour les marchés de Seyne, départ à 9H00 du Lautaret. Tous les vendredis de juin à septembre, puis un vendredi sur deux le reste de l'année. Participation de 1,50€

### SALLE POLYVALENTE DE LA BRÉOLE

Effectuez vos réservations en Mairie  
Location de la salle : 40€ par jour  
Caution pour la propreté de la salle : 50€  
Caution de 300€ pour le matériel.

### RÉCUPÉRATIONS DE CONSOMMABLES

Des réceptacles sont à votre disposition en Mairie pour vos bouchons, cartouches d'encre, toners, stylos, feutres, piles, téléphones portables hors d'usage et leurs batteries. Le tri sélectif, c'est aussi cela.

### MAISONS DE SERVICES AU PUBLIC

Les agents de la Maison France Services Barcelonnette Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches administratives du quotidien au sein d'un guichet unique. L'espace est animé par des agents-médiateurs qui assurent votre accompagnement administratif de premier niveau, et qui sont pour cela formés par les partenaires. Un espace avec plusieurs postes informatiques est à votre disposition gratuitement. Maison France Service Ubaye Serre-Ponçon Place Valle de Bravo - Mairie - 04400 Barcelonnette  
Téléphone 04 92 80 71 30 / mail : [franceservices@ccvusp.fr](mailto:franceservices@ccvusp.fr)  
Horaires d'ouverture : Lundi : 8h30 - 12h30 - Mardi : 8h30 - 12h30 / 13h30 - 17h30 - Mercredi : 8h30 - 14h - Jeudi : 8h30 - 12h30 / 13h30 - 17h30 - Vendredi : 8h30 - 14h  
Les permanences : les mardis de 10h à 12h aux Thuiles. Les jeudis de 9h à 12h à Jausiers. Le quatrième mardi du mois de 9h15 à 11h45 à Ubaye-Serre-Ponçon, sur rendez-vous.

### COMMÉMORATIONS

8 Mai et 11 Novembre aux Monuments aux morts de La Bréole, Saint-Vincent-les-Forts et du Lautaret.

### Pompiers-SAMU-Gendarmerie-Secours en Montagne- Secours en Mer (au Lac) : un seul numéro 112.

Retrouvez toutes les animations et informations pratiques sur notre site : [ubaye-serre-poncon.fr](http://ubaye-serre-poncon.fr)  
Pensez à vous inscrire à la newsletter pour ne rater aucun événement.



**VOEUX DU MAIRE**

**VENDREDI 12 JANVIER À 18H30**

**À RÉCHASTEL  
LE VILLAGE - LA BRÉOLE**

